

VOTRE JOURNAL D'INFORMATION
VILLEVEYRAC N°40



**MAMMOUTH
DE DUREFORT**



MAIRIE
de
VILLEVEYRAC

CRÉDIT PHOTOS :
MNHN-J.-C. DOMENECH



SOMMAIRE

P. 3 - Edito

p. 4 - Infos citoyennes

p. 5 - La commune

p. 16 - Finances

p. 20 - Travaux et Urbanisme

p. 24 - Environnement et Agriculture

p. 28 - Festivités et Animations

p. 50 - Associations / Sport

p. 69 - Enfance / Jeunesse

p. 76 - Sécurité / Cadre de Vie

p. 83 - Vie Sociale

p. 87 - Patrimoine

p. 91 - Conseil Municipal

p. 95 - Programme Festivités

p. 93 - État-Civil

MAIRIE - INFOS UTILES

Hôtel de Ville
4 route de Poussan
34560 VILLEVEYRAC
Tel 04.67.78.06.34
Mail : mairie@villeveyrac.fr
Site internet: www.villeveyrac.fr

Accueil - état-civil : 09.72.60.89.13
mairie@villeveyrac.fr / elections@villeveyrac.fr

Direction des services : 09.72.60.89.10
direction@villeveyrac.fr

Communication : 09.72.60.89.14
communication@villeveyrac.fr

Location des salles : 06.15.17.27.02

Police Municipale : 09.72.61.24.46
06.75.08.24.91 / 06.76.44.89.31 / 06.25.16.92.91.
police.municipale@villeveyrac.fr

Centre Communal d'Action Sociale :
09.72.61.24.47 ccas@villeveyrac.fr

Service technique - Urbanisme : 09.72.60.79.04
service.technique@villeveyrac.fr
53 avenue Général de Gaulle

Espace jeunes - accueil des 11-18 ans : 04.67.51.34.97
espacejeunes@villeveyrac.fr
10 rue des Horts Viels

Service Jeunesse (accueil de loisirs associés aux écoles, accueil de loisirs sans hébergement et cantine) :
09.72.60.12.99
alae@villeveyrac.fr / alsh@villeveyrac.fr
150 route de Montagnac

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi, Mardi et Jeudi : 8H à 12H et de 14H à 18H
Mercredi et Vendredi : de 8H à 12H et de 14H à 17H
Samedi : de 8H à 12H (sauf juillet/août)

Attention, ces horaires sont susceptibles d'être modifiés selon les nécessités des services.

Sur la commune de VILLEVEYRAC, les défibrillateurs se situent:

- > Mairie
- > Maison de retraite Les Romarins
- > Groupe scolaire la Capitelle
- > Salle des rencontres
- > Place des Horts-Viels, côté entrée salle Ferdinand Buisson



LE MOT DU MAIRE



Chers Villeveyracois, Chères Villeveyracoises,

À l'occasion des Jeux Olympiques, événement qui rassemble des nations et des cultures du monde entier, nous avons eu une occasion unique de renforcer les liens qui nous unissent.

Les Jeux Olympiques ne sont pas seulement une compétition sportive ; ils sont aussi une célébration d'amitié et de solidarité. Chaque athlète qui participe aux Jeux représente bien plus que son pays, il incarne les valeurs de courage, de détermination et d'espoir. Ces valeurs sont également les nôtres, ici à Villeveyrac. C'est le moment idéal pour nous de montrer que nous aussi, nous pouvons nous rassembler et célébrer ces principes. Les Jeux Olympiques apportent de la joie et de l'enthousiasme. Ils nous rappellent que, malgré nos différences, nous partageons tous le même désir de voir le meilleur de l'humanité. En soutenant nos athlètes et en suivant leurs exploits, nous avons pu ressentir cette même fierté et cette même excitation ensemble.

Nous avons toujours su être solidaires dans les moments importants. Nous avons montré que nous savons nous soutenir les uns les autres, que ce soit lors des manifestations, des événements culturels ou des difficultés que nous avons rencontrées. Continuons dans cette voie et profitons de cette occasion pour renforcer encore davantage notre communauté.

Que ces Jeux Olympiques nous servent d'exemple à tous !



Christophe MORGÓ

Directeur de Publication : Christophe MORGÓ

Rédaction : Valérie IMBERT

Réalisation PAO du journal : Laetitia DUMONT

En partenariat avec Thau Infos : Jean-Marie PHILIPON

Crédit Photos : Mairie, Conseillers Municipaux, Associations

Site internet : www.villeveyrac.fr

Impression : JF Impression





Christophe MORGÓ,
Maire

Carte d'identité, passeport, carte grise et permis de conduire : toutes les démarches sur : <https://ants.gouv.fr>.

Carte de séjour : toutes les démarches en préfecture.

Inscriptions sur les listes électorales : toute inscription sur les listes électorales ou tout changement d'état-civil, de domicile (également si le changement est dans la même commune) doivent être signalés à la mairie, avec les justificatifs correspondants à la situation. Il est possible de s'inscrire toute l'année. Toutefois, lors d'une année d'élection, il faut faire cette démarche au plus tard le 6ème vendredi précédant le 1er tour de l'élection.

Journée d'appel à la Défense Nationale : Recensement des jeunes gens en vue de l'appel de préparation à la défense (loi n°97-1019- du 28/10/97 portant réforme du service national). Tous les français sont tenus de se faire recenser à partir de la date anniversaire de leurs 16 ans et jusqu'à la fin du mois suivant. Les personnes devenues françaises par naturalisation, réintégration et déclaration, entre 16 et 25 ans doivent se faire recenser. Fournir : carte d'identité, livret de famille des parents, éventuellement la copie d'un document justifiant de leur nationalité.

Extrait d'acte d'état-civil, mariage, décès : à la mairie du lieu de l'événement, indiquer la date, nom et prénom (nom de jeune fille pour les femmes mariées), joindre une enveloppe timbrée à votre adresse. Français nés à l'étranger, s'adresser au Service central d'état-civil – Ministère des affaires étrangères, 11 rue de la Maison Blanche, 44941 NANTES cedex 09.

Célébration de mariage / pacs : dossier à retirer en mairie. Doit être célébré à la mairie de résidence de l'un des deux époux ou de leur résidence de plus d'un mois ou d'un de leurs parents.

Livret de famille : à la mairie du lieu de mariage. En cas de perte : fournir l'état-civil des conjoints et des enfants. Imprimé à retirer en mairie. En cas de divorce : imprimé à retirer en mairie afin d'obtenir un second livret de famille. Les parents non mariés peuvent également obtenir un livret de famille, imprimé à retirer en mairie.

Changement de prénom : toute personne peut demander à changer de prénom si elle justifie d'un intérêt légitime. Désormais, la demande se fait à la mairie de votre lieu de résidence ou de votre lieu de naissance. L'adjonction, la suppression ou la modification de l'ordre des prénoms peut également être demandée. Pour un mineur ou un majeur sous tutelle, la demande doit être faite par son représentant légal. Si l'enfant a plus de 13 ans, son consentement est nécessaire.

Renseignements sur les pièces à fournir auprès du service état-civil de la mairie au 09.72.60.89.13.

Changement de nom : à partir du 1er juillet 2022, il est désormais possible de changer son nom de famille par simple déclaration à l'état civil.

Une personne majeure pourra choisir de porter le nom de sa mère, de son père ou les deux.

Cette procédure sera possible une fois dans sa vie. Un parent pourra aussi ajouter son nom, à titre d'usage, à celui de son enfant, en informant l'autre parent. Si l'enfant a plus de 13 ans, son accord sera nécessaire. (Formulaire Cerfa 16229*01)

Urbanisme : tous les imprimés sont disponibles en mairie au service urbanisme, rue Général de Gaulle, ou téléchargeable sur le site : www.service-public.fr (rubrique urbanisme). Ils varient selon la nature des travaux : demande de permis de construire, permis d'aménager, déclaration préalable de travaux, certificat d'urbanisme. Le cadastre de la commune est disponible sur internet : www.cadastre.gouv.fr et le Plan Local d'urbanisme sur le site de la commune : www.villeveyrac.fr (rubrique : Vie pratique – Urbanisme)

Occupation du domaine public : déménagements ou tous travaux donnant sur la voie publique, une demande d'autorisation doit être faite auprès du service de la police municipale. Formulaire à retirer à l'accueil de la police municipale, 1 place de la République ou sur le site de la commune : www.villeveyrac.fr (rubrique : formulaires en ligne).



Toutes les informations pratiques pour vos démarches administratives sont sur le site internet de la commune : www.villeveyrac.fr (Rubrique : Mes Démarches)

HOMMAGE À CHRISTIAN BRUN

Christian BRUN nous a quitté le 7 avril 2024 à l'âge de 77 ans.

Président de la chasse durant 18 ans et fervent défenseur des chasses traditionnelles, il est reconnu pour son implication quasi quotidienne dans l'aménagement du territoire villeveyracois. Il savait rassembler ses amis chasseurs autour de nom-

breux projets d'aménagements : points d'eau, labours, comptages nocturnes. Suite à toutes ses réalisations l'association de chasse de Villeveyrac a obtenu le prix au concours Fédéral PLAGNIOL.

A son actif : deux organisations du Congrès Fédéral.



Egalement Président de l'association des lotos de Villeveyrac.



INAUGURATION DE LA MAISON DE LA CHASSE

Samedi 29 juin 2024, inauguration de la Maison de la Chasse devant une assistance nombreuse, environ 140 personnes avaient été conviées. Par un temps clément et en présence de Monsieur Max ALLIÉS, Président de la Fédération Départementale de Chasse 34, de Monsieur Fabien GUIRAO, 1er adjoint et de Madame Line BRUN épouse du regretté Christian BRUN, de quelques élus de la commune ainsi que des Présidents ou Représentants des syndicats de chasse des communes voisines.

Après les discours du président du syndicat de chasse de Villeveyrac Monsieur Alain GAZEAX, de Monsieur GUIRAO et du Président Max ALLIÉS, la plaque commémorative en hommage à Christian BRUN a été dévoilée. Alain GAZEAX n'a pas manqué de remercier également M. le Maire Christophe MORGÓ, les Services Municipaux pour l'aide fournie pour la construction du bâtiment pour l'organisation de cette inauguration. Un apéritif dînatoire a suivi la cérémonie offert par le Syndicat des Chasseurs et Propriétaires (S.C.P) et la commune.





FOCUS SUR NOS NOUVEAUX COMMERÇANTS

SNACK "CHEZ BODI"

Le snack "Chez Bodi" vous accueille depuis début 2024 place du Marché aux Raisins où vous pouvez au choix manger sur place ou opter pour la vente à emporter. Yannick BODIGER vous propose ses spécialités TACOS mais pas que, vous pourrez également déguster Cheeseburgers, Américains, Paninis,

Hot-Dogs, Croque-Monsieurs, le tout accompagné de frites et précision importante : TOUT EST FAIT SUR PLACE !

Ouvert du mardi au samedi midi de 11h à 14h ainsi que les mardis soir.

Pour vos commandes, un numéro : **06.37.59.64.87.**



PET-SITTER "PRÉSENCES ESSENTIELLES"

Katia RAJA, pet-sitter diplômée, a lancé son activité depuis août 2023. En connexion avec les animaux, cette reconversion professionnelle lui est apparue comme une évidence après avoir évolué dans le domaine artistique (théâtre, mimes...). Son diplôme en poche, elle a su mettre en avant ses qualités et savoir-faire auprès de vos compagnons à quatre pattes. Katia a même décroché un partenariat avec la ville de Balaruc-les-Bains pour le gardiennage des animaux auprès des touristes/curistes. Afin d'établir une relation de confiance, avant toute chose, Katia vient vous rencontrer à domicile afin de vous poser les questions essentielles à la prise en charge de votre animal et faire sa connaissance. Elle propose diverses formules, toutes sur devis personnalisés puis établissement d'un forfait et contrat adapté à chaque situation et à chacun afin que tout le monde s'y retrouve.

Vacances, immobilisation ou tout autre cas de figure, Katia propose des visites et promenades courtes ou en garrigue, promenades dressage, du home sitting avec services, pour une présence rassurante aussi bien pour l'animal que pour son/ses maître(s)...Privilégiant l'amour et l'attention et s'enrichissant de toutes ces belles rencontres et du rapport de proximité qu'elle établit au fil du temps, Katia s'épanouit dans ce merveilleux métier qu'elle s'est choisi. Son champ d'action se concentre sur les villes et villages du bassin de Thau (Balaruc, Frontignan, Villeveyrac, Poussan, Loupian, Sète, Mèze...) N'hésitez pas à la contacter au 06.45.39.08.40, par mail presences.essentielles@gmail.com ou via les réseaux Facebook ou Instagram.



INAUGURATION DE LA STATION D'ÉPURATION

La nouvelle station d'épuration de Villeveyrac a été inaugurée le vendredi 5 avril 2024 par Monsieur le Préfet de l'Hérault François-Xavier LAUCH au côté du Maire Christophe MORGO, Monsieur François COMEINHES, Président de Sète Agglopol Méditerranée, d'autres élus, de responsables de l'Agence de l'Eau et d'autres partenaires.

Cet ouvrage permet d'assurer un traitement de qualité des eaux usées, un enjeu majeur pour notre territoire et essentiel pour protéger notre étang de Thau. Monsieur le Préfet a tenu à saluer l'engagement de notre collectivité dans cette démarche qualitative et éco-responsable.





CHRISTIAN

LA MASSILIA

Christian et Nathalie vous accueillent 12 Place du Marché à Villeveyrac depuis fin janvier 2024. Après 13 années sur Mèze, ils reviennent dans leur village de cœur pour vous proposer une très large gamme de produits à déguster. Formé par Ludovic BICCHIERAI, champions du monde de pizzas en 2016, Christian a le goût de la perfection ! Au menu des pizzas toujours renouvelées. La pâte est faite maison dans la plus pure tradition napolitaine, elle est produite sur place avec des farines italiennes de qualité. 100 % des charcuteries sont à la coupe et de qualité supérieure. 90 % des légumes

sont frais. Vous sont également proposés snacks (burgers, tacos, hot-dogs, grecs, croque-monsieurs, frites, paninis, sandwichs, salades...) sans oublier desserts et boissons et possibilité de commande de plaques à pizza. Les horaires : ouvert 6 jours/7. De 11h à 14h et de 18h à 21h30. Fermeture le lundi. Tél : 06.31.62.38.31 Vente à emporter uniquement ! <https://www.lamassilia.fr/restaurant-meze-pizzas-pizzas-clasiques-1-1.html>, Instagram : la_massilia_villeveyrac_

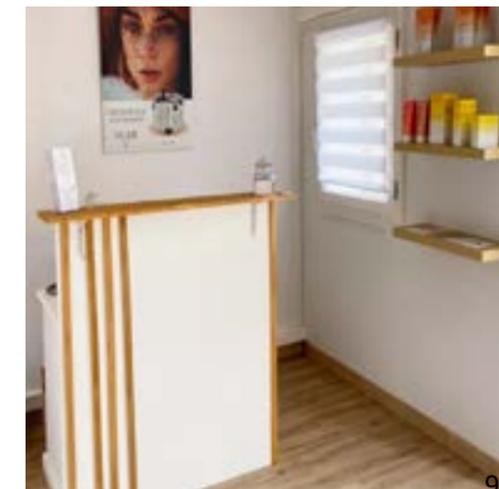


Christophe MORGÓ, Maire

L'INSTITUT D'AMANDINE

Situé 3 rue du Temple à Villeveyrac depuis le 22 mai 2023, l'institut d'Amandine vous accueille le lundi de 13h30 à 19h30 / mardi, mercredi, jeudi, et vendredi de 9h30 à 19h / le samedi de 9h30 à 13h. Uniquement sur rendez-vous, vous pouvez réserver votre séance soit par téléphone au 06.76.65.11.84, via les réseaux sociaux, sur Planity depuis février dernier <https://www.planity.com/linstitut-damandine-34560-villeveyrac>. Villeveyracoise depuis toujours, Amandine BUREL a pour objectifs de poursuivre le développement de son entreprise et mettre en place de nouvelles prestations afin de satisfaire au mieux sa clientèle. Plusieurs nouveautés déjà à la carte ou en cours pour les prochains mois : modelage du visage anti-âge japonais, gommage corps, soin pour les jambes légères...L'institut d'Amandine est un petit cocon de dou-

ceur où vous pourrez vous ressourcer et prendre soin de vous dans une ambiance chaleureuse et accueillante. Une large gamme de prestations vous est proposée : soin visage, hydrosurfaçage (soin du visage en profondeur, modelage relaxant, rehaussement de cils ... Vous avez également la possibilité d'acheter des produits "visage et corps" de la marque AVRIL Cosmétique (produit bio et français). Toujours active au sein du village, elle a également participé au salon Beauté et Bien Être à Villeveyrac en 2023.



COLORE LE MONDE

Colore le Monde est une micro-entreprise dans le domaine de la Peinture et de la Décoration créée par Hélène GUILMIN depuis octobre 2023, située au 8 rue Notre-Dame à Villeveyrac. Plus qu'un métier c'est une véritable passion qui l'anime depuis plus de vingt ans. Du simple rafraîchissement, à la rénovation en passant par la décoration plus poussée ainsi que la création de murs uniques style béton ciré, enduits craquelés, enduits

métaux oxydés type rouille ou cuivre oxydé ou couleur vert de gris pour donner un effet industriel à votre ambiance intérieure. Pour plus d'informations vous pouvez contacter Hélène par téléphone au 06.28.90.31.68 ou par mail aux adresses suivantes : colorelemonde34@hotmail.com, helene54200@hotmail.com, Instagram : colorelemonde34



CHIROPRACTEUR

Qui de mieux placée que Laurie CHIRO pour vous présenter son parcours / son métier ?

Parcours

"Je suis une jeune *chiropracteur*, diplômée de l'Institut Franco-Européen de Chiropraxie à Toulouse en 2023. La formation se déroule sur 5 ans. Je suis arrivée en janvier 2024 en collaboration avec ma collègue, qui m'a cédé son activité en juin 2024."

Cabinet ouvert à Villeveyrac depuis septembre 2023.

Qu'est-ce que la chiropraxie ?

La chiropraxie prévient, diagnostique et traite des pathologies mécaniques de l'appareil neuro-musculo-squelettique, en particulier de la colonne vertébrale, et leurs conséquences.

Les bienfaits

La chiropraxie permet de soulager les douleurs et de restaurer la mobilité, mais également de redonner à votre organisme ses capacités d'adaptation aux agressions de la vie quotidienne, par la stimulation de vos fonctions neuro-musculo-squelettiques. C'est la raison pour laquelle votre chiropracteur vous traite de manière globale, au-delà de la zone douloureuse. (Par exemple, si vous venez pour une douleur à la cheville, ce dernier s'intéressera également à vos genoux, vos hanches, votre bassin, ainsi qu'à votre colonne vertébrale.)



Que peut prendre en charge le chiropracteur ?

Que les douleurs soient récentes ou chroniques, de faible ou de forte intensité, la chiropraxie peut soulager :

- Douleurs rachidiennes (cervicalgies, dorsalgies, lombalgies, cruralgies/sciatalgies)
- Maux de tête, vertiges,
- Tendinopathies,
- Syndromes du canal carpien, syndromes du tunnel tarsien,
- Douleurs de l'épaule, coude, poignet, main,
- Douleurs de hanche, genou, cheville.

La chiropraxie s'adresse à tous (enfants, adolescents, adultes, femmes enceintes, personnes âgées et sportifs), sans distinction d'âge ou d'état de santé.

Informations pratiques

Le cabinet est ouvert tous les lundis, mardis, jeudis, et vendredis de 9h à 19h, situé au 1 bis rue quartier des Griffes. Les rendez-vous s'effectuent par téléphone (07.68.68.51.82) ou sur Doctolib (<https://www.doctolib.fr/chiropracteur/villeveyrac/laurie-rossi>).

Egalement présente sur les réseaux sociaux : Instagram (@laurie_chiro) et Facebook (@laurierossi-Chiropracteur).



Christophe MORGÓ,
Maire

GASTABOY VOUS PRÉSENTE LE BIKE-CAFÉ



On ne présente plus Gastaboy, la marque déposée de cette société spécialisée dans la fabrication de cadres de vélos en bois, créée par l'artisan héraultais Eddy JEANTET, dans son atelier de Villeveyrac. Sa passion, créer et imaginer des vélos originaux assemblés et articulés avec des cadres en bois de trois essences, le chêne, le frêne et le noyer. Des cycles sur mesure pour des clients de plus en plus nombreux à rouler sur ces créations personnalisées uniques.

Pour parfaire ce concept, depuis avril 2024, lors d'un show-room, Eddy

JEANTET et son frère Lucas ont inauguré un bike café, à l'étage, avec une jolie vue grâce à une grande dalle en verre. Désormais, dans un cadre spacieux et décoré, en buvant un petit noir, une bière ou en se restaurant avec des en-cas, les cyclistes qui font une halte à Villeveyrac découvrent, depuis le premier étage, comment Eddy travaille les vélos aux structures étonnantes.

« Ce point relais lumineux de Gastaboy à Villeveyrac était un projet qui me tenait à cœur et j'ai convaincu mon frère, Lucas, de s'y associer, de le mener à terme ensemble et c'est

lui qui le gère, une belle affaire de famille, encore », se félicite Eddy JEANTET. Les visiteurs peuvent également admirer les superbes cycles exposés, telles des collections.

Atelier de Gastaboy et Bike-Café

5, rue de la Coste à Villeveyrac, (accessible par l'impasse Mozart mitoyenne).

Ouverture du Bike-Café le mercredi, vendredi, samedi et dimanche matin.



UTILISATION DES PANNEAUX COMMUNAUX POUR LA COMMUNICATION DE VOS ÉVÉNEMENTS

Votre commune met à la disposition de toutes les associations, des panneaux d'affichage communaux aux ronds-points principaux du village, direction Poussan, direction Montagnac et direction Clermont-l'Hérault. Ils vous permettent d'annoncer vos événements en renforçant leur visibilité. À votre charge financière reste la réalisation du message souhaité. Cet outil de communication peut être utile surtout dans le cadre où vos manifestations seraient récurrentes chaque année.





Christophe MORGO,
Maire

SIGNATURE CHARTE FAUCON CRÉCERELLETTE



Le Faucon crécerellette est l'espèce la plus emblématique du site Natura 2000 « Plaine de Villeveyrac-Montagnac » animé par le Syndicat Mixte du Bassin de Thau (SMBT) ; les cinq communes du site abritant à elles-seules, un quart de sa population française. Petit rapace principalement insectivore, il a la particularité de nicher sous les tuiles et dans les infractuosités des vieux bâtiments.

En 2020, la commune de Montagnac, la LPO (opérateur local du Plan National d'Actions) et le SMBT ont réfléchi collectivement à une charte Natura 2000 de type milieu « vieux bâti » dédiée à la préservation de l'espèce. Début 2024, à l'occasion du comité de pilotage du site, les communes de Saint-Pargoire, Saint-Pons-de-Mauchiens et Villeveyrac ont signé la charte et ont ainsi rejoint Montagnac engagée depuis 2021. La charte « toiture » concerne :

- la préservation des sites de nidification (toitures) et l'évitement des dérangements en période sensible dans

les bâtiments communaux (vigilance lors des projets de rénovation et travaux), • la mise en place d'aménagements adaptés en cas de travaux sur toitures (maintien des ouvertures, nichoirs),

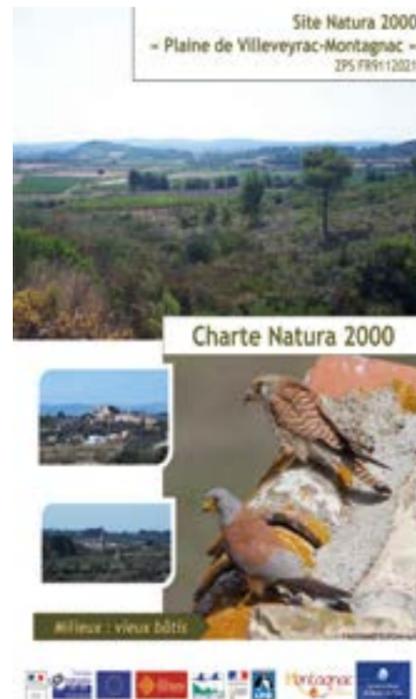
- le maintien des sites de dortoirs post-nuptiaux (pins), • le renforcement du lien avec les ornithologues en charge du suivi de l'espèce,

- la valorisation de l'engagement de la commune en faveur du Faucon crécerellette auprès de ses administrés.

Pour Michel GARCIA, Vice-président du SMBT et Président du Comité de pilotage du Natura 2000 : « La charte Natura 2000 est un outil crucial permettant à nos collectivités de s'engager volontairement dans la protection de notre environnement. En rejoignant Montagnac dans cette démarche, ce sont trois communes de plus qui vont participer à la préservation des habitats du Faucon crécerellette, notamment dans le vieux bâti de nos villages. »



Guide disponible à l'accueil de votre mairie



TOURNÉE HÉRAULT VACANCES 2024

Sports, détente, animations et jeux au programme !

Du "Sport" et du "Fun" lors du 2ème Marché des Producteurs à Villeveyrac avec la présence de Hérault Vacances qui a proposé de 18H à 22H, aux petits comme aux grands de multiples activités, découverte de sports individuels ou en équipe, jeux virtuels et en bois, défis variés...

- **Parcours en Trotinettes et Draisiennes** : un parcours délimité réservé aux enfants – À partir de 2 ans.
- **Carabine / Pistolet Laser** : activité individuelle ou en défis, l'objectif est de tirer sur des cibles électroniques avec une carabine ou un pistolet à rayon laser. Le tireur doit allumer le plus de cible en 5 coups. A partir de 8 ans.
- **Activités cérébrales** : ici, place à la logique et à l'habileté. Une multitude de jeux en bois pour jouer seul ou s'affronter en duel. Pour les petits comme pour les grands, on propose un moment de calme et de réflexion.
- **Le PingVR et le Tennis de table (nouveau)** : pour adolescents et adultes – Le PingVR est la pratique du tennis de table en mode réalité virtuelle.
- **Tir à l'arc** : Le soft archery, une activité ayant pour but de faire découvrir la discipline tir à l'arc. Ici une cible, un arc et des flèches à ventouse pour la sécurité de chacun.
- **Boxe** : Une initiation au sport de combat en compagnie d'un agent d'Hérault Sport spécialisé dans la discipline de la boxe.
- **Handi-Basket (nouveau)** : sous le signe des jeux paralympiques, vous avez pu vous essayer à l'Handi Basket, sur un terrain éphémère.

LES GONFLABLES

Rugby Park : à partir de 10 ans
Tour d'escalade : de 5 à 8 ans
L'Arène Football (nouveau) : à partir de 8 ans

LE PODIUM NUMÉRIQUE

Blazepods : à partir de 8 ans
Ergomètre (nouveau) : à partir de 10 ans
Anneau Connecté : à partir de 8 ans
Home Trainer : à partir de 8 ans

PARTENAIRES

Clermont Sports Haltérophilie : initiation aux mouvements de l'haltérophilie sous forme d'ateliers : arraché, épaulé-jeté, à partir de 8 ans.

COOPÈRE 34 : Le réseau d'associations environnementales de Coopère 34 a proposé de s'émerveiller différemment sur les richesses du territoire héraultais et son environnement ! Des professionnels de l'éducation à l'environnement ont mis à disposition des ateliers ludiques et pédagogiques pour découvrir en famille la biodiversité de nos paysages mais aussi des balades sensorielles et dégustatives pour faire appel aux sens les plus méconnus : our tous.

« Cette animation a été proposée dans le cadre d'un programme d'animation et de découverte de l'environnement, partenariat entre le Département de l'Hérault et le réseau COOPERE 34.

Fédération Française de Course Camarguaise : un atelier de réalité virtuelle 360°, à partir de 6 ans.





Christophe MORGO,
Maire

BILAN DE L'OPAH-COM 2023/2024

L'ANAH a pour mission d'améliorer le parc privé de logements existants. Elle accorde des aides financières aux propriétaires et accompagne les collectivités dans la mise en œuvre de leur politique de l'habitat privé.



Parcours service de l'administré

- Contact téléphonique
- Vérification de l'éligibilité du propriétaire et définition du projet
- Prise de rendez-vous
- Explication de la démarche <https://monprojet.anah.gov.fr>
- Visite technique
- Réalisation études
- Restitution de l'étude au propriétaire
- Finalisation du dossier pour dépôt
- Examen du dossier en CLAH
- Notification au propriétaire des subventions réservées
- Visite de conformité à la fin des travaux
- Transmission du dossier de paiement auprès de Sète Agglopolé Méditerranée

Tél : 04.99.52.97.92

ou

mail : opahsam@urbanis.fr

Permanences physiques

Maison des associations - Sète

Tous les lundis de 9h30 à 11h30

Permanences téléphoniques

Tous les mardis / mercredis / jeudis

De 9h30 à 11h30



APPLICATION CITOYENNE ILLIWAP

Villeveyrac vous propose une application mobile afin d'envoyer sur votre téléphone les informations de votre commune !

Simple d'utilisation et facile à installer, nous vous invitons à rejoindre la station « Mairie de Villeveyrac » sur Illiwap pour rester connecté au plus près de votre commune.

Sur Illiwap, retrouvez l'agenda des événements, l'annuaire des associations et acteurs du village ou encore un système d'alerte via des notifications.

Le service communication se tient à votre disposition et vous donne rendez-vous sur l'application !

Suivez le guide...

Guide d'installation d'une application
Introduction
À DESTINATION DES CITOYENS

01 IOS OU ANDROID ?
Si mon téléphone est de la marque Apple (iPhone), il fait partie de la catégorie iOS

02 CRÉER UN COMPTE
Sans identifiant Apple, je ne peux ni télécharger ni installer d'application sur mon smartphone. Je dois me rendre sur www.support.apple.com/fr-fr pour créer mon identifiant et ainsi ouvrir un compte

03 OÙ TÉLÉCHARGER MES APPLIS ?
J'installe mes applications depuis mon App Store que je trouve sur l'écran d'accueil de mon smartphone

04 RECHERCHER MON APPLICATION
Une fois sur mon App Store, je saisis le nom de l'application souhaitée (ex. illiwap) dans la barre de recherche

05 INSTALLER ET OUVRIR L'APPLICATION
Il suffit de cliquer sur le bouton « Installer ». Une fois installée, retrouvez votre application sur votre écran d'accueil.

ANDROID
Si mon téléphone est d'une autre marque que Apple il fait partie de la catégorie Android.

Sans compte Google, je ne peux ni télécharger ni installer d'application sur mon smartphone. Je dois me rendre sur www.support.google.com et cliquer sur « Compte Google » pour créer mon compte.

J'installe mes applications avec Google Play que je trouve sur l'écran d'accueil de mon smartphone

Une fois sur mon Google Play, je saisis le nom de l'application souhaitée (ex. illiwap) dans la barre de recherche

Il suffit de cliquer sur bouton « Installer ». Une fois installée, retrouvez votre application sur votre écran d'accueil.

Guide du citoyen
Suivre l'actualité de ma commune

01 TÉLÉCHARGER L'APPLICATION ILLIWAP
Sur Google Play (Android) | Sur AppStore (iOS) | Sur App Gallery (Huawei)

02 RECHERCHER VOTRE COMMUNE
Entrez manuellement le nom de la commune dans la barre de recherche de votre application

03 SUIVEZ VOTRE COMMUNE
Cliquez sur le bouton S'ABONNER pour vous abonner à l'actualité de la commune

RECEVEZ LES NOTIFICATIONS
Tous les messages que vous recevrez seront disponibles dans le fil d'actualité de votre application pendant 30 jours.

Restez informé en temps réel et en lien avec votre commune.

LES AVANTAGES !
GRATUITE | Téléchargement gratuit et sans engagement.

SANS INSCRIPTION
Pas d'email, pas de numéro de téléphone, aucun donnée personnelle n'est collectée.

SANS PUBLICITÉ
Recevez les informations sans être gêné par l'apparition de publicités.

Votés en avril 2023, les comptes 2023 ont été encore fortement impactés par la crise. Le budget 2024 voté au mois d'Avril 2024 sera encore impacté par l'explosion des coûts. Gageons d'un retour à la normale le plus rapide possible.

Comparatif budget 2023 / réalisation 2023 (CA)

	Budget	Réalisation	écart
Dépenses de Fonctionnement			
Charges à caractère général	1 181 900 €	988 609 €	193 291 €
Charges de personnel	2 141 140 €	2 120 533 €	20 607 €
Atténuation de produits	53 096 €	38 054 €	15 042 €
Autres charges gest courante	337 203 €	328 869 €	8 334 €
Charges financières	107 000 €	104 517 €	2 483 €
Charges exceptionnelles	5 000 €	7 140 €	-2 140 €
Dot amortiss. & op d'ordre	135 000 €	178 375 €	-43 375 €
Recettes de Fonctionnement			
Atténuation de charges	65 000 €	114 812 €	-49 812 €
Produits de services	501 300 €	413 548 €	87 752 €
Travaux en régie	176 000 €	53 593 €	122 407 €
Impôts locaux	2 449 726 €	2 413 229 €	36 497 €
Subvention de participation	989 079 €	1 175 502 €	-186 423 €
Autres produits	45 000 €	88 697 €	-43 697 €
Produits financiers	5 000 €	8 006 €	-3 006 €
Produits exceptionnels	2 000 €	10 854 €	-8 854 €
Excédents fonction. reportés	120 000 €	120 000 €	- €
Résultat de l'année	392 766 €	632 145 €	239 379 €

Notre Analyse :

En matière de fonctionnement nous réalisons un excédent de 632 145 €.

Du fait de la mutualisation des finances avec l'Agglo, il y a eu en 2023 environ 120 000 € de dépenses de 2022.

C'est pour cette raison qu'en 2023 nous avons décidé de reporter 120 000 € d'excédents 2022 sur l'année 2023 de façon à rééquilibrer les masses budgétaires.

La masse salariale malgré nos efforts continue d'augmenter du fait de la hausse des points d'indice sur une année pleine et de l'évolution logique des carrières de nos agents.

Notre Analyse :

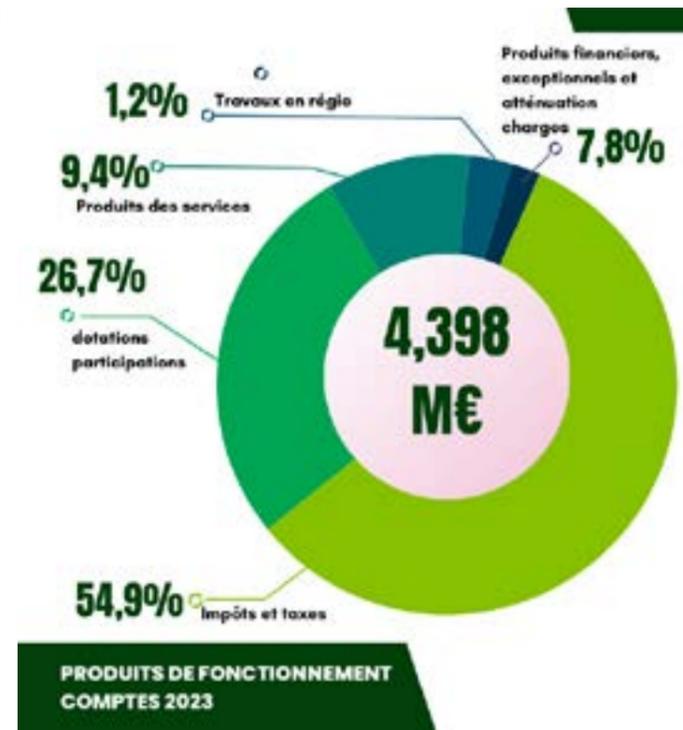
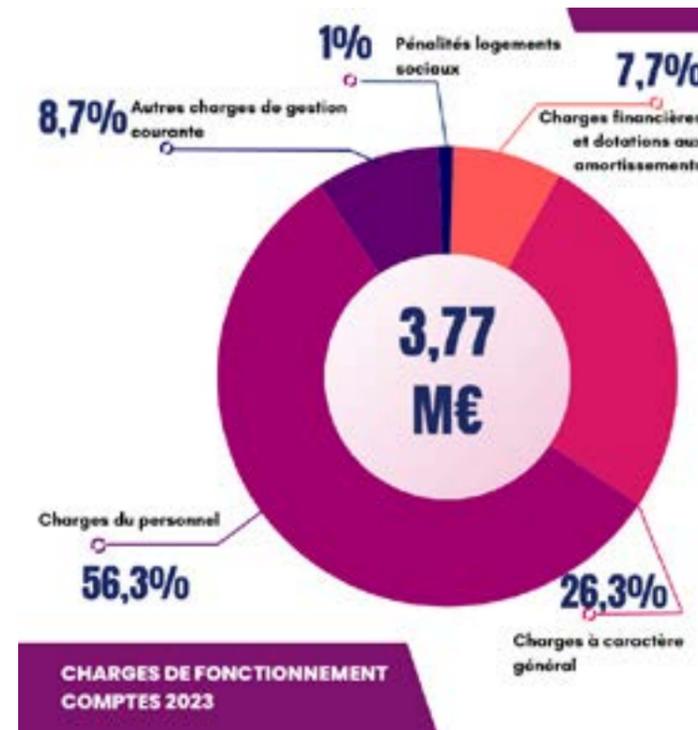
Il est important de comparer deux comptes administratifs car ces derniers reflètent les réalisations réelles.

On constate tout d'abord (et fort heureusement) **une maîtrise des dépenses** à caractère général malgré des surcoûts importants liés au COVID et à la crise en Ukraine. Ce résultat provient d'un effort très important des services municipaux pour réduire toutes les dépenses. Efforts qui vont cependant atteindre rapidement leurs limites à l'avenir. Il est en effet difficile d'aller plus loin dans la restriction des dépenses **sans altérer les services publics ou les remettre en cause.**

Il ne faut pas oublier d'intégrer 120 000 € en charges à caractère général payées en décalages (sur 2023) pour avoir une image fidèle des comptes. Ce qui revient in fine une quasi égalité des dépenses d'une année sur l'autre alors que les coûts ont explosé. Ce qui démontre une vraie action des services qui a porté ses fruits.

Les recettes, quant à elles, ont augmenté. Malheureusement les dotations de l'État ne suivent pas l'inflation ni l'évolution réelle de notre population.

Les recettes liées à la hausse d'impôts décidée l'année dernière ont permis de maintenir un équilibre correct propice aux futurs investissements.



Excédents / Résultats 2023
632 145 €

*Pour rappel 120 000 € de dépenses 2022 ont été payés en 2023 et n'ont pas été comme c'était le cas habituellement rattachés à l'exercice 2022. Ce sont les restes à réaliser (RAR). Cette non prise en compte du fait du changement du logiciel et de la mutualisation avec l'agglomération a pour effet d'augmenter les dépenses 2023. Pour compenser cela 120 000 d'excédents 2022 ont été reportés.

Comparatif des comptes administratifs 2022 - 2023

	2022	2023	écart
Dépenses de Fonctionnement			
Charges à caractère général	708 858 €	988 609 €	279 751 €
Charges de personnel	2 017 795 €	2 120 533 €	102 738 €
Atténuation de produits	94 653 €	38 054 €	-56 599 €
Autres charges gest courante	279 135 €	328 869 €	49 734 €
Charges financières	101 253 €	104 517 €	3 264 €
Charges exceptionnelles	9 436 €	7 140 €	-2 296 €
Dotations amortissements	95 386 €	178 375 €	82 989 €
	3 306 516 €	3 766 098 €	459 582 €
Recettes de Fonctionnement			
Atténuation de charges	91 098 €	114 812 €	23 714 €
Produits de services	400 787 €	413 548 €	12 761 €
Travaux en régie	101 160 €	53 593 €	-47 567 €
Impôts locaux	2 196 874 €	2 413 229 €	216 355 €
Subvention de participation	1 033 207 €	1 175 502 €	142 295 €
Autres produits	37 022 €	88 697 €	51 675 €
Produits financiers	6 000 €	8 006 €	2 006 €
Produits exceptionnels	3 235 €	10 854 €	7 619 €
Excédent fonction. reporté		120 000 €	120 000 €
	3 869 382 €	4 398 242 €	408 858 €

2023

Les investissements réalisés

- Achats de terrains et de bâtiments :**
Pour près de 369 000 € d'acquisitions : le bâtiment dit le "89" et des terrains. Pour le 89, il s'agit d'un projet de réhabilitation en régie fortement subventionné qui permettra la mise en location et donc générera des revenus. Pour les terrains ces acquisitions entrent dans le cadre de notre lutte acharnée contre la canabisation.
- Bâtiments et des réseaux**
La commune a continué ses efforts pour rénover ses bâtiments et améliorer ses réseaux secs et ses éclairages ainsi que sa voirie. À noter le début des travaux pour la création de deux nouvelles salles (une pour le Comité des Fêtes et pour une salle polyvalente au stade, pour un total de 260 000 €).
- Révision du PLU, études sur le centre ancien**
Près de 72 000 € de frais d'études pour la révision du PLU et la réhabilitation du centre ancien ont été engagés (Baloussleyre et la place du marché)
- Travaux AQUADOMITIA :**
Finalisation des travaux aquadomitia pour 65 670 €
- Remboursement d'emprunts**
Pour près de 211 000 €



Fonctionnement : Comparatif Budget 2023 / Réalisation 2023 / budget 2024

	Budget 2023	Réalisation 2023	Budget 2024
Dépenses de Fonctionnement			
Charges à caractère général	1 181 900 €	988 609 €	991 700 €
Charges de personnel	2 141 140 €	2 120 533 €	2 123 000 €
Atténuation de produits	53 096 €	38 054 €	158 533 €
Autres charges de gestion courante	337 203 €	328 869 €	348 645 €
Charges financières	107 000 €	104 517 €	111 000 €
Charges exceptionnelles	5 000 €	7 140 €	5 000 €
Amortissement	130 000 €	178 375 €	265 000 €
Opérations d'ordre	5 000 €		
	3 960 339 €	3 766 098 €	4 002 878 €
Recettes de Fonctionnement			
Atténuation de charges	65 000 €	114 812 €	92 000 €
Produits de services	501 300 €	413 548 €	423 000 €
Travaux en régie	176 000 €	53 593 €	150 000 €
Impôts locaux	2 449 726 €	2 413 229 €	2 417 277 €
Subvention de participation	989 079 €	1 175 502 €	1 135 850 €
Autres produits	45 000 €	88 697 €	61 000 €
Produits financiers	5 000 €	8 006 €	5 000 €
Produits exceptionnels	2 000 €	10 854 €	2 000 €
Résultats réportés fonctionnement 2022	120 000 €	120 000 €	- €
	4 353 105 €	4 398 242 €	4 286 127 €
Résultats	392 766 €	632 145 €	283 249 €

Notre Analyse :

Le budget 2024 présenté suit le même principe de prudence que les budgets que nous avons présentés depuis 10 ans. Ce dernier consiste à retenir les charges même éventuelles et seulement les produits dont nous sommes certains. Cette technique génère en général un excédent. Nous avons estimé nos dépenses de personnel selon la règle d'un calcul systématique retenant tous les personnels en poste.

Au niveau des dépenses, nous avons présenté un budget sensiblement identique (+40 000€) qui tient compte d'une baisse du coût de l'énergie, et d'une maîtrise de notre masse salariale. Ces efforts sont cependant totalement absorbés par la forte hausse de la pénalité SRU (Logements sociaux) qui augmente de 100.000 pour 2024. Le persistance de l'inflation sur les dépenses générales ne nous a enfin pas permis de dégager d'autres marges d'économies. Aussi comme en 2023, nous avons demandé aux services de poursuivre dans la direction d'une maîtrise de la masse salariale notamment au service jeunesse avec le strict respect des taux d'encadrement (mais dont les bénéfices s'annulent en partie du fait de la hausse du point d'indice de la fonction publique sur une année pleine).

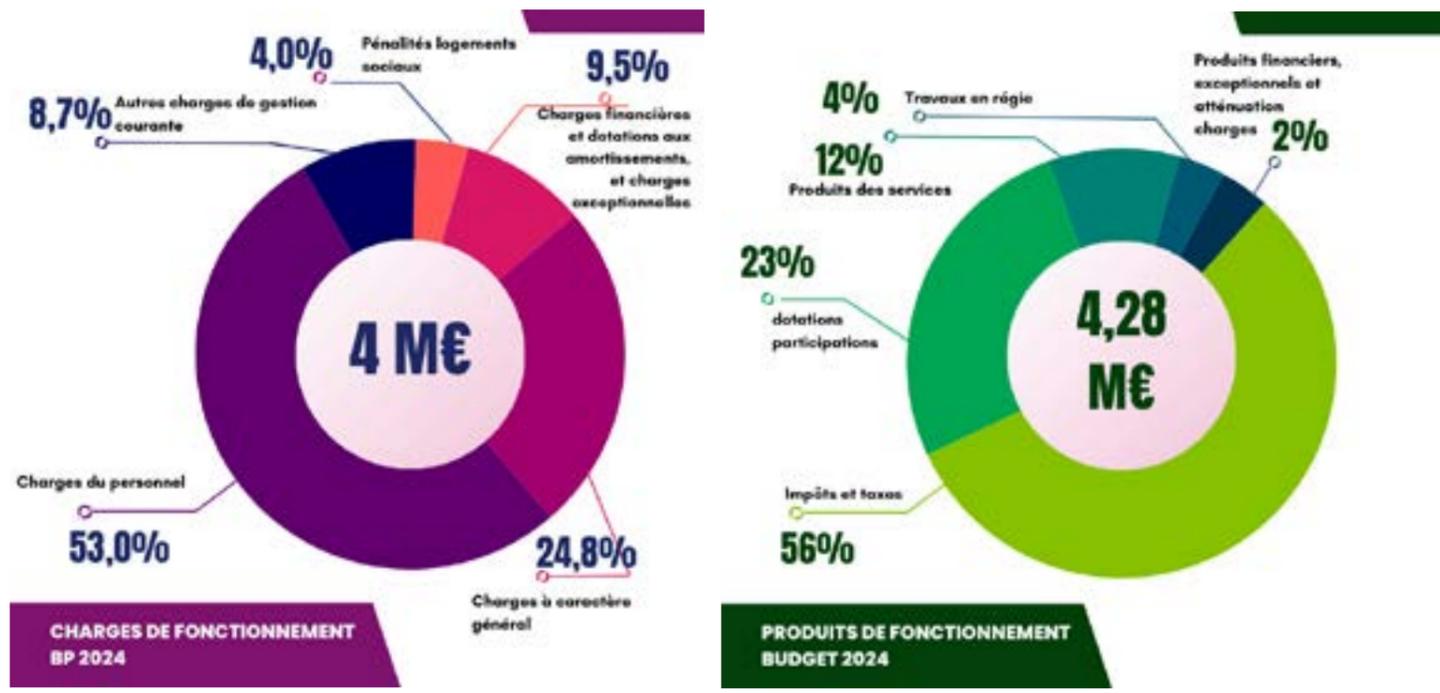
Les recettes suivent le même schéma avec notre prudence habituelle et la perte des revenus versés par

l'Agglomération pour les casiers OIKOS mais aussi une baisse des dotations de l'État. Une rentrée exceptionnelle grâce à la souscription des agriculteurs au réseau Aquadomia de près de 30 000 € donne un peu d'oxygène à nos finances pour cette année mais reste exceptionnelle car payable une seule fois.

Notre contrainte de gestion relève de plus en plus d'une équation insoluble (hausse spectaculaire des dépenses, pertes de recettes, crise sanitaire, crise géopolitique). Malgré cela le conseil municipal a décidé cette année de ne pas augmenter les taux d'imposition de la taxe foncière. Les élus municipaux ont préféré ajourner certains programmes d'investissement. La fin du mandat sera essentiellement consacrée aux deux projets majeurs de rénovation du centre ancien fortement subventionnés : Le parking de Baloussieyre et la réhabilitation complète de la place du marché.

Enfin, et dans un souci d'équité, nous poursuivons notre politique de réajustement des tarifs des services jeunesse. L'impact financier se retrouvera sur les comptes de la commune pour une année pleine dès 2025. L'objectif étant de faire supporter aux utilisateurs un coût du service plus proche de la réalité.

Le budget de fonctionnement 2024 en graphiques



Les investissements votés en 2024





Alain RUBIO,
Adjoint au Maire
Travaux, urbanisme

TRAVAUX - URBANISME

◆ RAPPEL COLLECTE DES DÉCHETS



COLLECTE DES DÉCHETS

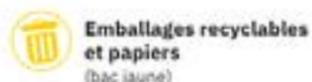


**JOURS de COLLECTE
DES DÉCHETS MÉNAGERS**

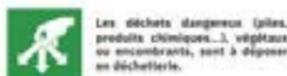
Villeveyrac

Toute l'année (Du 15 septembre au 15 juin)		Été (Du 15 juin au 15 septembre)	
 Lundi	 Mercredi	 Lundi et Jeudi	 Mercredi

Les bacs sont à sortir la veille dès 20h.



Les jours fériés
Les modalités de collecte peuvent varier selon les jours
fériés, consultez le site agglopole.fr

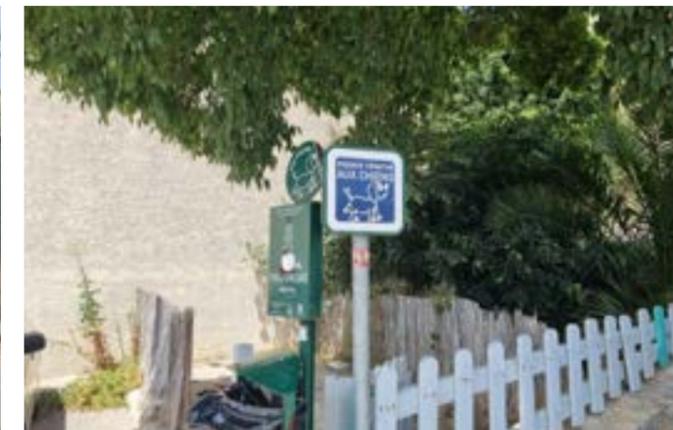


+ INFO
04 67 46 47 20
ou dechets@agglopole.fr



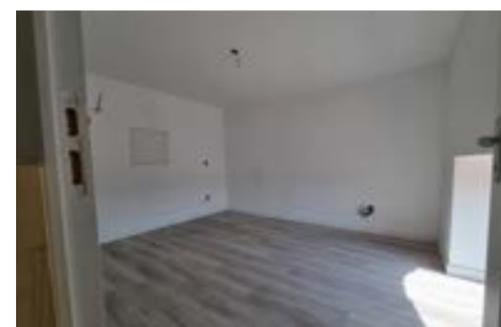
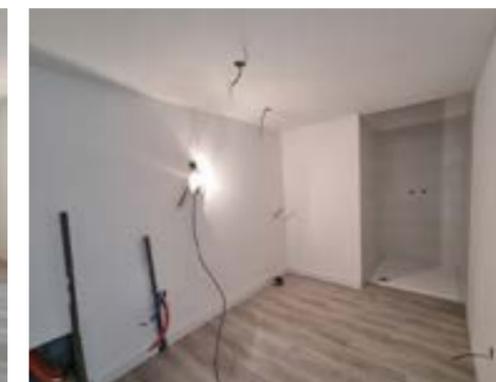
◆ AMÉNAGEMENT DES ESPACES EXTÉRIEURS PAR LES ÉLUS ET LE SERVICE TECHNIQUE

Les élus se font un devoir et un plaisir de vous aménager des espaces toujours plus agréables et arborés, comme avec la pose de ces barrières en bois entourant le parking de la mairie. Les agents du service technique quant à eux continuent de maintenir en état de fonctionnement et de propreté les équipements de notre village. Ils entretiennent et aménagent également vos espaces verts et participent à l'embellissement de votre cadre de vie.



◆ RÉHABILITATION ANCIENNE ÉCOLE DES FILLES EN LOGEMENTS SOCIAUX

Les travaux de réhabilitation de l'ancienne école des filles sont toujours en cours pour une livraison en fin d'année. A l'issue de ce chantier, trois logements sociaux seront proposés à la location. Lumineux et fonctionnels, ces appartements feront le bonheur de leurs futurs locataires.





Alain RUBIO,
Adjoint au Maire
Travaux, urbanisme

TRAVAUX - URBANISME

REVISION DU PLU (PLAN LOCAL D'URBANISME)

Cette révision a fait l'objet d'une concertation lors d'une réunion publique le 26 mars 2024. Cette concertation était ouverte afin d'informer le public et lui permettre de contribuer à cette procédure. Il s'agissait en premier lieu d'explicitier les enjeux et les particularités de la démarche d'élaboration du PLU (démarche de projet), d'en préciser les grandes étapes, et d'aborder les grandes thématiques traitées dans le diagnostic. L'exposé s'est déroulé en deux temps :

- La procédure d'élaboration du PLU,
- Le diagnostic (et l'État Initial de l'Environnement).

A l'issue de chacune des deux étapes de la pré-

sentation, un temps était consacré aux échanges avec le public pour répondre aux questions et recueillir les remarques suscitées par l'exposé. Les documents de consultation sont mis à disposition du public en mairie (jours et heures d'ouverture du public service urbanisme), sur le site internet de Villeveyrac et sur demande par mail, l'objectif étant de pouvoir approuver cette révision du Plan Local d'Urbanisme. D'autres réunions publiques aux grandes étapes de la révision sont prévues : lors de l'établissement du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables), et lors de l'élaboration du projet réglementaire.



DES ECONOMIES D'ENERGIE AVEC LE THERMOSTAT CONNECTÉ VOLTALIS



Engagée dans une démarche de réduction des consommations électriques et consciente de son impact environnemental, Sète Agglopôle Méditerranée mène des actions concrètes en faveur de la maîtrise de l'énergie et de la transition énergétique. Sète Agglopôle Méditerranée, en partenariat avec la société française Voltalis, propose ainsi à tous les habitants de son territoire chauffés électriquement, une solution pour consommer moins et mieux ! Loupian soutient et relaie le dispositif pour laquelle votre mobilisation est nécessaire.

Un thermostat intelligent dédié au chauffage électrique

Totalement gratuit et sans abonnement, ce thermostat connecté se matérialise par des boîtiers connectés à chacun de vos radiateurs électriques. A ce thermostat s'ajoute une application mobile « MyVoltalis » offrant des services pratiques et innovants. Grâce à cette solution connectée vous maîtrisez votre consommation et pilotez votre système de chauffage pour gagner en confort au quotidien.

Un outil innovant pour aller plus loin dans les économies d'énergie

Une fois l'installation Voltalis réalisée, vous bénéficiez d'un espace personnel gratuit disponible sur PC, smartphones et tablettes. Cet espace vous permettra de suivre votre consommation d'électricité en temps réel, de programmer à distance votre chauffage pièce par pièce et à distance, en toute simplicité, selon vos habitudes de vie. Vous accédez également à des astuces et conseils à appliquer au quotidien pour faire toujours plus d'économies !

Un geste simple et solidaire pour le réseau électrique

Cette technologie permet de soulager le système électrique lors des pics de consommation ou des baisses de production d'énergie. En effet, le réseau doit maintenir l'équilibre entre l'offre et la demande. Il fait donc appel à Voltalis pour garantir l'approvisionnement en électricité (et limiter les délestages) plutôt que de faire appel à des centrales thermiques polluantes.

Quels sont ses avantages ?

- Jusqu'à 15% d'économies d'énergie par an, sans changer vos radiateurs, ni de fournisseur d'électricité,
- Un espace personnel intuitif pour suivre votre consommation électrique et programmer votre chauffage selon vos besoins,
- Une contribution active à la sécurité du réseau électrique et à la réduction des émissions de CO2 (jusqu'à 70% en moins),





Michel GARCIA
Conseiller Municipal, Vice-président
de Sète Agglopôle Méditerranée

ENVIRONNEMENT AGRICULTURE

4e ÉDITION DES AGRISTARS LE 13 JUIN À VILLEVEYRAC

La cérémonie des Trophées de l'Agriculture : Agristars, a marqué l'ouverture du Salon des Agricultures Méditerranéennes à Villeveyrac.

Organisée par Midi Libre, cette cérémonie est devenue un rendez-vous incontournable pour les acteurs de l'agriculture de la région.

Récapitulatif des lauréats héraultais et des prix parrainés par la Chambre d'agriculture de l'Hérault pour les Agristars 2024.

Prix Agri Circuit-court & de Proximité : La famille EDO, une entreprise agricole familiale basée à Frontignan, spécialisée dans la pollinisation et la production de miels, a été récompensée. Jérôme DESPEY, en remettant le trophée, a souligné l'importance vitale des circuits courts qui renforcent les liens entre producteurs et consommateurs, garantissant ainsi des produits frais et de qualité qui soutiennent l'économie locale.

Prix Agri Stratégie de Filière : Gilles BERTHÉZÈNE a été honoré pour son engagement en faveur de la fête de la transhumance de l'Espérou, une manifestation agricole d'envergure régionale reconnue depuis décembre 2023 par l'UNESCO comme patrimoine culturel immatériel. Jérôme DESPEY a mis en lumière la richesse

de notre région en soulignant la grande diversité des filières agricoles qui la composent.

Le Prix Agri Environnement a été attribué au Lycée agricole Bonne Terre et à sa classe de BAC PRO viticulture pour avoir intégré le projet Biodiv&Eau dans leur programme éducatif. Biodiv&Eau est un outil piloté par un consortium de partenaires dont les fondateurs sont la Fédération héraultaise des IGP, le Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie et la Chambre d'agriculture de l'Hérault. Le projet Biodiv&Eau a pour vocation de sensibiliser les viticulteurs aux enjeux de conservation de la biodiversité et de la qualité de l'eau au sein des exploitations.

Prix Agri Gastronomie : Emeline RIGAL et Quentin OUISE, ostréiculteurs sur l'étang de Thau, ont été célébrés pour leur excellence et leur savoir-faire en ostréiculture, déjà médaillés au Concours Général Agricole en 2020 et 2022.

Prix Agri Transmission et Installation : Florent ALBARET, maraîcher et nouveau gestionnaire des Jardins de Pézenas, a repris cette exploitation agricole précédemment dirigée par Fabien MOUTOU. Il a bénéficié de soutien de notre organisation, no-

tamment grâce à l'accompagnement du CEFI mais aussi de la SAFER Occitanie, qui est également partenaire de ce prix.

Prix Agri Coup de Cœur Passion : Le Château de Fourques, un domaine viticole dirigé par des femmes depuis plus de 100 ans situé dans l'Hérault, a été distingué pour son engagement en œnotourisme ainsi que pour son innovation remarquable, les "Trinkettes", une bière au vin. Ce prix a été parrainé par la Région Occitanie, soulignant l'importance de l'innovation dans le secteur viticole.

Mentions spéciales aux nominés de l'hérault :

L'Élevage Le Peyron,
Le Domaine de l'Arjolle,
La Chèvrerie de Ka Broutade,
Le Mas du Cayre,
Mycea,
La cave Richemer à Marseillan,
L'Atelier du Sirop.

Cette quatrième édition des Agristars a non seulement célébré les candidats les plus méritants dans chaque catégorie, mais a également mis en lumière le dévouement et la passion des hommes et des femmes qui façonnent l'agriculture de demain.



1ER SALON DES AGRICULTURES MÉDITERRANÉENNES LES 14 ET 15 JUIN 2024 À VILLEVEYRAC

Un salon mûrement réfléchi !

C'est une vieille idée que Michel GARCIA avait en tête : créer un salon dédié à l'agriculture régionale sur notre territoire. En 2019, l'idée est soumise à François COMMEINHES, Président de Sète Agglopôle Méditerranée, qui donne le feu vert pour travailler sur le projet. Après avoir prospecté dans d'autres régions de

La force du collectif

Fédérer autour du monde agricole est le pari qui a été tenu et gagné par les organisateurs et la centaine d'exposants participant à cet événement. L'investissement et le travail de tous ceux qui ont participé à cet événement ont rendu cette victoire possible.

MERCI à :

- Midi Events pour votre professionnalisme,
- Sète Agglopôle Méditerranée, son Président et ses élus pour avoir soutenu ce projet. L'ensemble de ses services notamment le service Espaces Naturels et Agricultures,
- Au public, enthousiaste et ravi qui est venu en nombre, plus de 10 000 visiteurs en deux jours,
- Aux exposants,

France, décision a été prise de réaliser ce salon en partenariat entre Sète Agglopôle Méditerranée (SAM) et Midi Events, spécialiste de l'événementiel ! Mis en stand-by durant la crise du Covid et une actualité complexe, le projet repart de plus belle en 2023 pour être finalement monté en 6 mois, un sacré challenge !

- Aux Villeveyracois,
- À la famille Agricole dans son ensemble qui a répondu présent, notamment :
 - Jacques GRAVEGEAL, Président fondateur des Pays d'Oc.
 - Jérôme DESPEY, Président de la Chambre d'Agriculture de l'Hérault, Président du salon de l'Agriculture de Paris
 - Sophie NOGUES, Présidente de la FDSEA de l'Hérault
 - Cédric SAUR Président de la MSA Languedoc
 - Rémi DUMAS, Président des Jeunes Agriculteurs.
 - Les sénateurs Hussein BOURGI et Henri CABANEL
- Et tous les autres si nombreux qu'il nous est impossible de tous les citer...



Le salon des Agricultures Méditerranéennes vue du ciel



Michel GARCIA
Conseiller Municipal, Vice-président
de Sète Agglopôle Méditerranée

ENVIRONNEMENT AGRICULTURE

Un salon de l'agriculture à Villeveyrac

Organiser le premier salon agricole grand public régional dans notre commune était loin d'être une évidence pour l'ensemble des partenaires. Mais pour Michel GARCIA, Villeveyrac était parfaitement légitime pour organiser une telle manifestation de par son histoire agricole passée, présente et future.

Une expérience immersive

Pendant deux jours, le salon des Agricultures Méditerranéennes a mis en lumière les richesses et les enjeux de l'agriculture régionale côté terre et côté mer (avec pêcheurs, conchyliculteurs... Les visiteurs ont ainsi pu :

- **RENCONTRER** une centaine d'exposants répartis en plusieurs villages (vignerons, producteurs, artisans, éleveurs, engins agricoles, institutionnels, formations, élevage, chasse, pêche...) qui ont pu présenter leurs produits, nouveautés et savoir-faire,

Convaincu, il a argumenté et bataillé pour notre village. Et même si des doutes persistaient, Villeveyrac est choisi pour accueillir cet événement.

Aujourd'hui, plus personne n'envisage ce salon ailleurs qu'à Villeveyrac !

- **PARTICIPER** à des ateliers pratiques pour petits et grands, à des conférences thématiques...
 - **DÉGUSTER** des spécialités locales et artisanales,
 - **PROFITER** de 2 nocturnes festives offrant une ambiance musicale et des animations spéciales.
- Une journée dédiée aux professionnels et aux scolaires a également été organisée le vendredi, offrant un programme de conférences en présence d'experts pour aborder des sujets cruciaux autour de la thématique de l'agriculture de demain et des innovations.

Il a permis de renvoyer une image positive de l'agriculture auprès de tous les publics de manière intergénérationnelle, en proposant une découverte en toute convivialité et de proximité, particulièrement apprécié des jeunes et de nos anciens. Les animations variées étaient entièrement gratuites ainsi que l'entrée au salon. Il était cependant possible d'acheter des produits sur place auprès des différents exposants.

Le salon a également été une plateforme d'échanges enrichissants avec l'organisation de tables rondes, abordant des thèmes cruciaux tels que la ressource en eau (sujet sensible dont les agriculteurs se préoccupent beaucoup), la diversification des exploitations, l'agroécologie, les métiers de l'agriculture et le parcours des produits de la terre à l'assiette.

Un pari réussi auprès de tous, professionnels et grand public

- 10 000 visiteurs,
- 117 exposants,
- 5 conférences,
- 56 animations gratuites en 2 jours,
- 100 % des exposants sont satisfaits du salon par rapport à leurs objectifs initiaux,
- Une communication impressionnante,
- Villeveyrac, centre du monde agricole pendant 2 jours.

Pour en savoir plus consulter le bilan général du salon des agricultures méditerranéennes via le lien suivant : https://drive.google.com/file/d/1d6i4WawttMS6aX03p4h56l8rMDr2qh_Z/view



**Rendez-vous
les 13, 14 et 15 Juin 2025
pour une 2ème édition
qui vous réservera encore plus de surprises !**





Chantal MOUNERON
Conseillère Municipale, déléguée
aux Festivités et locations de salles

FESTIVITÉS ANIMATIONS



RETOUR EN IMAGES

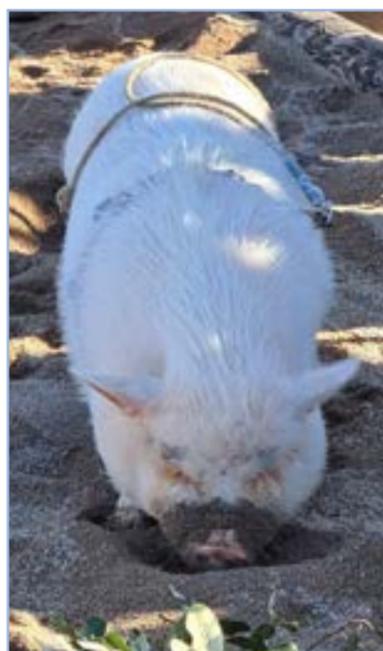
LES FESTIVITÉS DE JANVIER À JUIN 2024

FÊTE DE LA TRUFFE - 3 FÉVRIER 2024 (OMAC)

Retour du diamant noir à Villeveyrac ! Le 3 février 2024 s'est déroulée la 3ème édition de la Fête de la Truffe en collaboration avec l'OMAC. L'occasion était donnée de rencontrer des chiens truffiers et Ricky, cochon spécialisé dans le cavage. Achat de truffes et conférence pour les passionnés de trufficulture. Dégustation d'omelettes à la truffe noire préparées par le Maire Christophe MORGO et des membres de l'OMAC, en présence de membres du Syndicat des Producteurs de Truffes

de l'Hérault et la venue de François COMMEINHES, Maire de Sète.

De nombreux stand étaient présents : producteurs de vins/cavistes villeveyracois, huile d'olive, pâtés, confitures, bières artisanales, fromages, miel, huîtres et coquillages. Sans oublier la participation de nos animaux totemiques emblématiques. Une tombola est venue clôturer cette journée avec une trentaine de lots de truffes gagnés.



FÊTE DE LA SOUPE - 24 FÉVRIER 2024 (FOYER RURAL)

La Fête de la Soupe, organisée par le Foyer Rural, s'est déroulée avec succès le samedi 24 février à la Salle des Rencontres ! Les Villeveyracois toujours aussi nombreux au rendez-vous et toutes générations confondues se sont retrouvés pour déguster et savourer 17 recettes de soupes préparées avec soin par nos participants. Dans la convivialité et les douces et chaudes saveurs des veloutés, tous différents et délicieux, les visiteurs se sont régalés, découvrant des recettes originales à chaque stand joliment décoré.

Cette année la « **soupière d'or** » a été remportée par **Lucie VOINOT** avec sa soupe thaïlandaise ! Trophée et bon d'achat sont venus couronner cette belle victoire ! **Deuxième prix** pour **Dédée PORTA** avec sa soupe d'automne et **troisième prix** pour **Régine GALTIER** avec sa poule au pot. Félicitations à tous les participants, à nos gagnants et aux Villeveyracois venus les soutenir et partager recettes et bonne humeur !



1er prix : Lucie VOINOT



2ème prix : Dédée PORTA



3ème prix : Régine GALTIER





Chantal MOUNERON
Conseillère Municipale, déléguée
aux Festivités et locations de salles

FESTIVITÉS ANIMATIONS



DÉGUIZ'NIGHT - 2 MARS 2024 (COMITÉ DES FÊTES)

La 2ème édition de Déguiz'Night, organisée par le Comité des Fêtes à la salle Marcel PEYSSON a rassemblé avec succès un nombre considérable de participants revêtus de déguisements colorés et originaux le tout dans une ambiance conviviale et divertissante.

Aux sons de DJ CORTYZONE, buvette et restauration ambulante sur place, tout était réuni pour une soirée festive à souhait !



THÉÂTRE MOLIÈRE "L'ART D'ACCOMMODER LES RESTES" (OMAC)

En partenariat avec l'OMAC et la commune de Villeveyrac, le théâtre Molière a présenté vendredi 8 mars 2024 "l'art d'accommoder les restes" à la salle Marcel PEYSSON. Les spectateurs ont été conquis par ce spectacle et se sont laissés emporter par la magie des chants siciliens, la sensibilité et le côté burlesque de ces deux marionnettes à taille hu-

maine, rendant ainsi hommage à la vieillesse et à ce qu'il reste d'une vie dédiée à la musique et au chant. Très attachées à leurs racines siciliennes et aux chants populaires de cette île, Esther, Rebecca et Emmanuelle ont su captiver leur public pour une soirée riche en émotions !



CARNAVAL - DU 5 AU 7 AVRIL 2024 (COMITÉ DES FÊTES)

Comme les années précédentes, l'excitation était palpable le week-end des 5, 6 et 7 avril 2024 où se sont déroulées les festivités carnavalesques organisées par le Comité des Fêtes.

Toutes générations confondues, les carnavaliers ont préparé à cette occasion leurs plus belles créations (chars, costumes, chorégraphies, déguisements, ...) afin de régaler les spectateurs lors des deux cavalcades qui ont animé les rues du village au rythme des musiques et peñas.

Dès vendredi, de nombreux forains étaient installés sur la place du Marché aux Raisins où les visiteurs ne se sont pas fait attendre. Gourmandises, barbes à papa, attractions diverses, il ne manquait rien !

Tandis que dans la salle Marcel Peysson, les enfants étaient à l'honneur avec une animation (sculptures sur ballons), distribution de confettis et de bonbons suivi

d'un bal animé par Joff RANDALL et les 3 Fantastiques. Le samedi et dimanche, rendez-vous était donné aux joueurs de belote avant le grand rassemblement de la cavalcade suivi par de nombreux visiteurs !

OMEGA SUD a assuré l'animation du samedi soir et DJ LOÏC a clôturé ce carnaval par une festive matinée dansante.

Merci à tous pour votre participation qui a fait, une fois de plus de cette manifestation un immense succès !





Chantal MOUNERON
Conseillère Municipale, déléguée
aux Festivités et locations de salles

FESTIVITÉS ANIMATIONS



CONCOURS FLÉCHETTES - 13 AVRIL 2024

Ce concours a rassemblé 76 participants (9 Féminines, 11 Vétérans, 2 Juniors, 50 mixtes et 37 doublettes).

Organisation du tournoi :

Fléchette traditionnelle, format de jeu 501 Double Out (comme à la télé), ouvert à tous.

Catégories : féminines, juniors, vétérans et mixtes en simple (1 contre 1), féminines et mixtes en doublette (2 contre 2) (mixte = catégorie par défaut)

Ouverture des portes dès 8h.

Tournoi en doublette le matin à partir de 9h.

Tournoi en simple l'après-midi (début vers 14h00)

Récompense : prize money (100€ pour le vainqueur).

Chaque tournoi se joue généralement en 2 phases : une phase de qualification en poule suivi d'une phase éliminatoire.

5 joueurs du club ont été sélectionnés pour les Masters régionaux (Ligue), dont **Noha MAURAN**, notre unique junior, originaire de Villeveyrac.



Remise des prix : le nouveau Président, Cyril MOUILLON, Noha MAURAN (notre unique junior, villeveyracois) et le trésorier, Gaëtan RAMANAH.



Chantal MOUNERON
Conseillère Municipale, déléguée
aux Festivités et locations de salles

FESTIVITÉS ANIMATIONS



TRANSHUMANCE - 13 AVRIL 2024

Samedi 13 avril 2024 s'est déroulée la transhumance annuelle tant attendue ! Plus de 500 personnes ont suivi Michel IBANEZ, ses chiens de berger et son troupeau de 200 brebis, de Villeveyrac à Mèze, sous un chaud soleil printanier.

Cette marche de 13 kilomètres à travers la garrigue avec vue imprenable sur l'étang de Thau a rencontré un fort succès d'autant plus que la journée était parfaite pour une promenade champêtre.



CONCERT DE PÂQUES DE LA JEUNE FRANCE - 31 MARS 2024

Comme le veut la tradition villeveyracoise, le week-end de Pâques, s'est déroulé le dimanche 31 mars à la salle des Rencontres, le concert musical porté par l'Harmonie de la Jeune France.

Un répertoire très varié, proposé par une formation de référence qui, depuis des années, entretient des liens forts et de proximité avec Villeveyrac et ses habitants. Les morceaux se sont succédés, parfaitement interprétés, devant un public attentif et conquis par le talent des musiciens et des chanteurs.

Ce concert a enchaîné un répertoire réactualisé passant de "Rega" au "concerto d'amor" puis entonnant "Bohemian rhapsodie" ou "Stand By You", sans oublier le King Elvis avec "Tribute to Elvis" ou encore un medley de chansons de Steevie Wonder.

Damien BONNET, son Président, et Claire ARNAL, la Cheffe d'orchestre, peuvent être fiers de leurs musiciens.

Un moment de convivialité, en famille, allait tous les réunir pour clôturer un début de soirée bien sympathique.



CHASSE AUX OEUFs - 1ER AVRIL 2024 (OMAC)



Organisée par l'OMAC, la chasse aux œufs 2024 a rencontré un franc succès auprès des petits comme des grands ! Sous un ciel d'azur, lancés sur la piste des

énigmes des Jeux Olympiques et guidés par des lapins intrépides, vous avez été nombreux à cogiter et sautiller afin d'obtenir la récompense chocolatée tant convoitée !



Chantal MOUNERON
Conseillère Municipale, déléguée
aux Festivités et locations de salles

FESTIVITÉS ANIMATIONS



CONCERT VILLEVEYROCK 1ÈRE ÉDITION 20 AVRIL 2024 (FOYER RURAL)

A l'initiative du Foyer Rural, Villeveyrac a organisé la 1ère édition du Festival VILLEVEYROCK le samedi 20 avril 2024 à 19H, salle des Rencontres. Ce concert événement composé de chansons françaises interprétées par des artistes régionaux comme OLEY, participant à The Voice 2023, Maison Folle, Hatu, Camille et bien d'autres... a été mené par leur talentueux coach vocal Luis AZEMAR ! Le public a été séduit par ce show musical haut en couleurs, il s'est laissé emporté par les voix et les personnalités de chaque artiste et a fredonné avec entrain ce répertoire français mis à l'honneur tout au long de cette soirée.

M. le Maire, Christophe MORGO qui a rejoint la chorale du Foyer Rural cette année avait ouvert les réjouissances au début de la soirée.

Grâce à l'engouement des spectateurs, les artistes sont repartis conquis par cette expérience villeveyracoise et vous promettent de revenir l'an prochain pour une 2ème édition encore plus Rock !



Noélie, la benjamine du groupe !



Oley participant à The Voice 2023

RALLYE DES 3 PIOCHS - 19 MAI 2024 (COMITÉ DES FÊTES)

Rallye des 3 Piochs où comment découvrir ou redécouvrir son village !

L'équipe du Comité des Fêtes, épaulée par Gilles FICHOU vous ont concocté un dimanche sous le signe de la bonne humeur ! En solo, entre amis, en famille...à pied, à vélo ou encore en trottinette, vous avez pu parcourir les rues du village, participer à un jeu de pistes et résoudre des énigmes axées sur Villeveyrac.

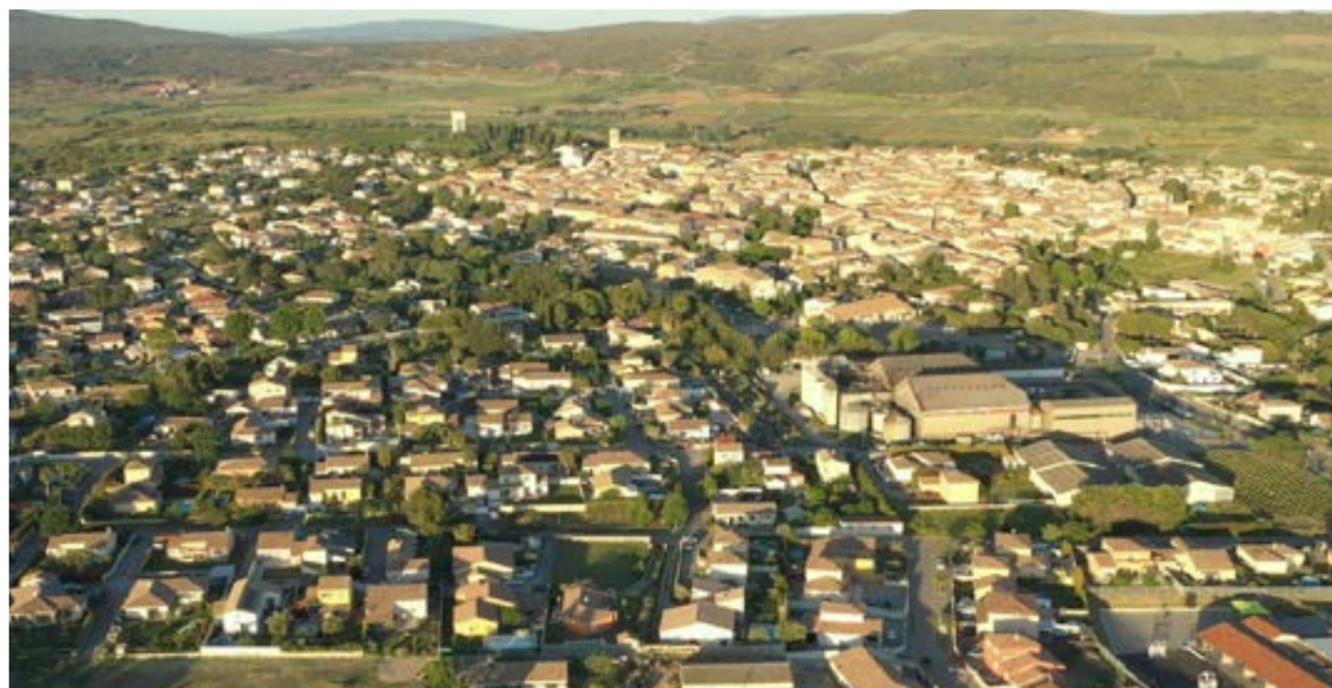
Attention et vigilance étaient essentielles pour trouver tous les détails permettant d'atteindre l'objectif : trouver ce Comité des Fêtes !

Une fois la mission accomplie, rafraîchissements et repas vous attendaient.

L'après-midi a été consacré à la détente et aux jeux.

Des récompenses ont été distribuées aux meilleurs d'entre vous.

Merci pour votre participation !!!



Chantal MOUNERON
Conseillère Municipale, déléguée
aux Festivités et locations de salles

FESTIVITÉS ANIMATIONS



MOTOS DE L'ESPOIR - 1ER ET 2 JUIN 2024



Le week-end du 1er et 2 juin 2024 s'est déroulé le grand rassemblement annuel des Motos de l'Espoir. Pour rappel il s'agit d'une association qui a pour objectif de récolter des fonds pour aider des enfants et adolescents en situation de handicap à se développer le plus harmonieusement possible. Cette année, les fonds recueillis pendant ces 2 jours ont permis de financer l'achat de matériels adaptés pour la petite Rime, notamment un déambulateur ainsi qu'une table et une chaise ergonomique pour lui permettre de manger et faire ses devoirs en toute sécurité.

De nombreuses animations se sont succédées tout au long de ce week-end, au programme, des baptêmes en motos, trikes ou voitures américaines, des concerts, des (supers) jeux pour les enfants... Et bien-sûr, deux balades à motos, le samedi - 13h30 et le dimanche - 09h00 avec plus de 200 motos rassemblées. Les motards ont effectué deux circuits dans le département et on a pu les apercevoir du côté de Montagnac, Pézenas, Saint-Pons de Mauchien, Mèze, Balaruc, Bouzigues, Loupian... À leur retour sur la Place du Marché aux Raisins de Villeveyrac, les motards et les spectateurs ont pu profiter de

plages musicales bien rythmées avec les TOONS qui ont interprété un bon nombre de standards des années 80, ainsi que les concerts des groupes de la région qui ont mis l'ambiance au moment des apéritifs de fin de journée.

Martial MESNIER a pris la parole pour remercier les spectateurs et les nombreux bikers ayant répondu à l'appel ainsi que tous les bénévoles qui travaillent dans l'ombre, et qui permettent d'une année sur l'autre de réaliser les rêves des malades.

Monsieur le Maire, Christophe MORGÓ a également félicité et renouvelé son soutien aux bénévoles, mairies et élus des communes voisines, aux différents services de la mairie de Villeveyrac, aux motards et participants sans oublier RICHY, le parrain des Motos de l'Espoir !





"Chères Motos De l'Espoir ! Difficile de trouver les mots face à tant de générosité, d'empathie, d'amour et de partage. Nous venons de vivre avec RIME un tsunami émotionnel. Vos sourires, vos mots, votre investissement resteront à jamais gravés dans mon cœur de maman et dans le cœur de RIME qui du haut de ses 6 ans a si bien résumé son ressenti, "Maman, je suis une star, c'est le plus beau jour de ma vie". C'est en larmes que j'écris ce message car ma fille est mon plus beau cadeau mais difficile de débiter une vie de maman confrontée à l'incertitude de l'handicap et à toutes ses difficultés. 6 ans que je me bats corps et âme pour lui apporter le meilleur. 6 ans que ma vie a basculé. Je me suis retrouvée dans ce tourbillon si connu des aidants familiaux notamment des parents d'enfants en situation de handicap, papa qui quitte le navire, l'arrêt de l'activité professionnelle pour s'occuper seule de Rime, les difficultés financières, l'isolement social.... Ce sentiment que toutes les portes se ferment et que personne ne voit cette descente aux enfers.

Voir son enfant avec des besoins spécifiques que l'on ne peut pas satisfaire est un véritable crève cœur. L'handicap est malheureusement un véritable business. Malgré tout les efforts pour financer du matériel, ton enfant grandit, ses besoins évoluent, les achats et adaptations se multiplient et tu te retrouves sans solutions à juste passer des nuits blanches à inventer des scénarios pour essayer de t'en sortir et garder le peu de dignité qu'il te reste. C'est vraiment cet état d'esprit qui m'animait quand Roland m'a abordée dans la rue. Et pourtant, quand il m'a expliqué vos actions, votre engagement pour nos enfants, je me disais que je prenais peut-être la place de quelqu'un qui était plus dans le besoin que moi. Aussitôt il a trouvé les mots pour me dire que c'était légitime et qu'il fallait oser demander de l'aide. Me voilà lancer dans cette magnifique aventure, portée par tant de générosité. C'est incroyable de voir des centaines de personnes donner de leur temps, de leur énergie et tant d'amour pour une petite fille qu'ils ne connaissaient même pas. Des années de mobilisation pour

laisser une empreinte indélébile dans le cœur de tout ces enfants handicapés et de leur famille. Merci de mettre de la lumière sur nos difficultés, merci de sensibiliser nos élus et de rassembler et unir pour la bonne cause. Roland, Martial, Carine, Isabelle, Patrick et tout ceux dont je n'ai malheureusement pas retenu le prénom MERCI du fond du cœur. Merci aux bénévoles, organisateurs, artistes, merci aux Maires, aux sponsors. Merci à toutes ces personnes qui ont été touchées par notre histoire d'être venues partager ce fabuleux week-end. Je n'oublierai jamais le sourire de RIME en partant pour la promenade motos. Sa joie et la fierté dans ses yeux étaient énormes. Ce sont des gens comme vous qui nous aide à continuer le combat. Merci de m'avoir fait découvrir ce monde de la moto où entraide et générosité sont les maîtres mots. Restez comme vous êtes !"

SOUAD, maman de RIME



Chantal MOUNERON
Conseillère Municipale, déléguée
aux Festivités et locations de salles

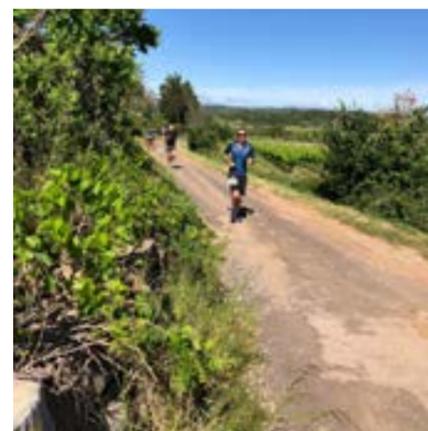
FESTIVITÉS ANIMATIONS



TRAIL DU VEYDRAC - 2 JUIN 2024

Le Trail du VEYDRAC 2024 a proposé deux parcours de 7 et 13 Kms que l'on pouvait choisir de découvrir en mode trail ou en mode randonnée. Traversant des sentiers pittoresques entre terres agricoles et garrigues, cette édition a réuni côté randonnée plus de 35 participants dès 8h30 et côté trail avec un départ à 10, 60 coureurs pour le 6 kms et 67 participants pour le 13 kms. Cette année, le soleil était au rendez-vous et l'engouement sportif était palpable ! Une bouteille de vin a été offerte à chacun lors de l'inscription. Les trois 1ers vainqueurs de chaque course ont, quant à eux, pu repartir avec un mescladis de lots offerts par les commerçants, artisans et producteurs du village auquel se sont rajoutés des goodies offerts par Héraut Sport.

Des ravitaillements appréciés attendaient les participants tout au long des parcours afin de rendre cette expérience la plus agréable possible. À l'arrivée, une délicieuse brasucade était réservée à l'ensemble des randonneurs et traileurs. Que du bonheur, après l'effort ! Pour ceux qui s'étaient inscrits avant le 31 mai 2024, une tombola gratuite a eu lieu offrant une chance de remporter des lots exceptionnels. Les parcours étaient balisés et encadrés par des bénévoles, des membres de la RCSC... Cet événement unique a permis aux sportifs et marcheurs de passer une matinée mêlant habilement sport, nature et convivialité à Villeveyrac.



Les récompenses ont été remises par M. le Maire Christophe MORGO sur un magnifique podium de fortune mais respectueuses de l'environnement de nos valeurs à Villeveyrac !

7 Kms

Trois 1ères places classement hommes :

- 1- Pascal RIVET
- 2- Cyrille TROIS
- 3- Romain GENNARELLI



Trois 1ères places classement femmes :

- 1- Virginie XICLUNA
- 2- Claire MASSALY
- 3- Delphine CABRERA



13 Kms

Trois 1ères places classement hommes :

- 1- Emilien LAPIERE
- 2- Christophe JAUSSAN
- 3- Arnaud LEDLIC

Trois 1ères places classement femmes :

- 1- Emeline LAPIERE
- 2- Erine CONDOMINE
- 3- Aurélie BERTRAND



Chantal MOUNERON
Conseillère Municipale, déléguée
aux Festivités et locations de salles

FESTIVITÉS ANIMATIONS



SOIRÉE TAPAS - 7 JUIN 2024 (OMAC)

À l'initiative de l'OMAC, cette nouvelle édition a connu un vif succès auprès du public présent ! Farandoles de tapas et animation musicale endiablée assurée par le groupe "TRIO FAUT VOIR" ont permis à tous de passer une agréable soirée, prémice d'un bel été à venir.



FÊTE DE LA MUSIQUE - 21 JUIN 2024 (COMITÉ DES FÊTES)

Ce vendredi 21 juin 2024, sous la houlette du Comité des Fêtes, la FÊTE DE LA MUSIQUE a battu son plein, place du Marché aux Raisins. Ce sont succédés avec entrain dès 18h30 les Petits Villamandins, suivi des talentueux musiciens de l'Harmonie « La Jeune France ».

La Chorale du Foyer Rural a souhaité rendre hommage à l'immense artiste qui nous a quitté récemment, Françoise HARDY avec la lecture d'un poème par Jeanne BIGEREL et la chanson « Fais-moi une place ». Ont suivi un medley allant d'Amstrong de Nougaro en passant par « Au bout de mes rêves » de Goldman version Star Academy.

Puis la Peña a pris le relais pour nous ambiancer pendant l'apéritif au son des trompettes et percussions. Le repas, composé de spécialités du Sud Ouest, a été animé par le groupe « Millésime » où musiciens et chanteuses habités par leur même passion : l'Amour de la Musique avant tout !

Texte hommage à Françoise Hardy par Jeanne BIGEREL de la chorale de Villeveyrac.

« Tu as ta place au fond d'nos cœurs
Rien ne remplace l'goût du bonheur
La vie, la mort, la vie
Rien n'est fini
Tu as ta place dans nos souv'nirs
Dans tout ce qui est à venir...
On t'aime
Merci Françoise »



RESTONS CONNECTÉS !

- | ALERTES
- | ACTUALITÉS
- | INFOS PRATIQUES
- | AGENDA
- | SONDAGE
- | ANNUAIRE
- | ET PLUS ENCORE...



TÉLÉCHARGEZ ILLIWAP
L'APPLICATION MOBILE
DE LA COMMUNE

- 01** Téléchargez l'appli
- 02** Recherchez votre commune
- 03** Cliquez sur « s'abonner »

Appli gratuite, sans inscription,
Made in France et disponible sur :



Le mot du Président de Sète Agglopôle Méditerranée

Affirmer notre engagement pour le développement durable

Territoire résilient, Sète Agglopôle Méditerranée, continue de relever les défis, telle une véritable éco-métropole, elle allie développement économique et écologique. Nous poursuivons nos engagements pour accélérer la transition énergétique sur notre territoire et réduire nos émissions de CO2 en proposant aux 31 945 foyers chauffés au tout électrique une solution pour mieux maîtriser leur consommation énergétique.

Contribuant directement aux objectifs du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) du territoire, cette démarche est soutenue par Sète Agglopôle Méditerranée qui a conclu un partenariat avec Voltalis et invite chacun à s'équiper du dispositif de pilotage intelligent de la consommation pour participer collectivement à cette action écologique et solidaire.

Ensemble, agissons dès maintenant en faveur de la transition énergétique.

François COMMEINHES

Président de Sète Agglopôle Méditerranée



Comme plus de
160 000 foyers en France,
adoptez Voltalis !



Pour plus d'informations et profiter
d'un rendez-vous d'installation,
contactez les conseillers Voltalis

Par téléphone
05 40 25 69 96
ou par email
agglopole@voltalis.com



Sète Agglopôle Méditerranée
vous aide à réaliser des économies d'énergie !



Faites-vous équiper **gratuitement**
d'un **thermostat connecté**
écocitoyen et réduisez **jusqu'à 15%**
votre consommation électrique !



Économique | Écologique | Solidaire



RANDONNÉE Gourmande

Dimanche 27 octobre 2024

Départ à 8h30

Rdv place du Marché aux Raisins

Plusieurs rdv gourmands sur les stands de nos producteurs locaux :

Parcours de 12 kms

Apéritif, Repas et Goûter

15€ par personne

Renseignements au 06.15.17.27.02

Mairie de Villeveyrac - 4 route de Poussan 34560 Villeveyrac

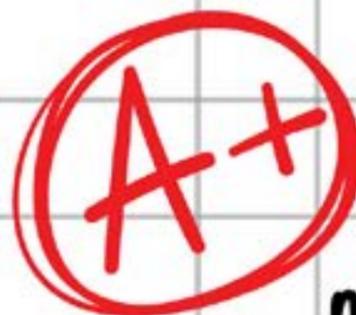
Bulletin d'information municipal n°40 - VILLEVEYRAC



MAIRIE
de
VILLEVEYRAC

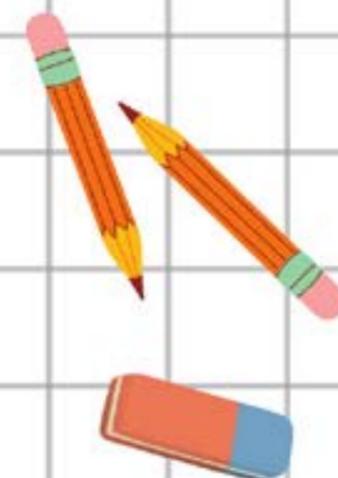


CONCOURS DE DICTÉE



Ouvert à tous :

- **Enfants** (moins de 12ans)
- **Juniors** (12 à 20ans)
- **Séniors** (20 ans et plus)



**Samedi 16 novembre à 14h
à la salle des Rencontres**



**Renseignements et fiches
d'inscriptions disponibles en
mairie ou par tél au
06.15.17.27.02**



MAIRIE
de
VILLEVEYRAC



CONCERT DE LA SAINTE CÉCILE

22 NOVEMBRE 2024

SALLE DES RENCONTRES

18H30 : APERITIF

20H : REPAS (20€ ET SUR RESERVATION)

21H : CONCERT

RÉSERVATION ET RENSEIGNEMENTS AUPRÈS DE
CHANTAL MOUNERON : 06.15.17.27.02

Mairie de Villeveyrac

4, route de Poussan - 34560 Villeveyrac

04.67.78.06.34

mairie@villeveyrac.fr / www.villeveyrac.fr



DÉCORATION DU SAPIN ET BALADE AVEC LE PÈRE NOËL

De
nombreuses
animations
vous
attendent !!!



23/12/2024

15 H 30 A 18 H

RDV place
des Horts
Viels

L'OMAC vous invite à une distribution
de lampions et de chocolats
Venez partager des cookies, pains
d'épices, crêpes, chocolats chauds et
bières de Noël
(offerts !)

VIENEZ NOMBREUX !





LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

LE CLUB DE MODÉLISME TOUJOURS PLUS HAUT



Le club de modélisme de Villeveyrac a un nouveau bassin pour les entraînements au Chemin de la Calade, nous remercions la mairie, son Maire Christophe MORGO et la Compagnie BRL pour leurs aides. Le club va participer au prochain championnat de France qui se déroulera à MONTAIGU.

JEANTET, Michel VIDAL, Sabine et Serge RAYNAL.

Le challenge Méditerranée a repris fin avril avec une 1er manche à CABANNE puis BAGNOLS SUR CEZE, pas de manche cette année au Sesquier suite au manque d'eau, en espérant que le niveau remonte un jour prochain.

L'équipe sera composée de son président Stéphane DUMONT et de son fils Louis, de Claude



ATELIER DE MUSIQUES LAMUSE

Le samedi 23 mars 2024 a eu lieu le deuxième petit concert de l'année de l'Atelier de Musiques Lamuse.

Encore une fois, les musiciens, petits et grands, ont enchanté un public nombreux et totalement conquis !

Notre association qui a pour but la promotion de la musique par l'éducation et la création d'ateliers de musique se félicite de voir le chemin parcouru dans le partage de cet art. Les petits de l'Eveil musical, la chorale d'enfants de plus en plus importante, le travail fourni par les

pianistes, les guitaristes, les batteurs, seuls ou à plusieurs tous ont été époustouflants !

Merci aux musiciens, petits et grands, merci aux formateurs Dounia, Claudine, Laurent, Fabien pour leur travail et qué Viva La Música !

Le dernier petit concert s'est déroulé le mardi 11 juin salle Marcel Peysson, suivi d'un repas partagé pour clôturer cette belle année !





ASSOCIATION LA RÉCRÉ, CE SONT EUX QUI EN PARLENT LE MIEUX !



"La Récré a démarré son année par l'organisation de la braderie d'automne en novembre dernier. Elle s'est très bien déroulée. Il y a eu une importante fréquentation sur tout le week-end avec l'habituel pic du samedi matin. Mais également une forte participation des membres de l'association pour l'installation et le remballage. Tout ceci a permis de rendre cet événement agréable à organiser. Nous avons choisi de ne pas exposer les articles les plus encombrants car ils se vendent difficilement et qu'il est pénible de les transporter à chaque braderie pour si peu de ventes.

En décembre, nous avons participé au marché de Noël de l'école élémentaire La Capitelle. Pour l'occasion, une tombola a été organisée avec un joli panier garni à gagner. Il y avait aussi la tenue du stand maquillage et la vente de boissons chaudes. Pour la première fois, nous avons proposé de la barbe à papa, qui a eu beaucoup de succès !

En janvier s'est déroulé le loto de l'association à la salle Marcel Peysson.

Grâce à la mobilisation des parents et grands-parents d'élèves ainsi que des membres de l'association beaucoup de pâtisseries ont pu être proposées pour la buvette. Nous avons d'ailleurs fait une belle recette !

En avril, nous avons organisé notre seconde braderie de l'année. Cette fois nous avons débuté l'installation à 17h30 pour ne pas gêner la sortie de l'école privée. Nous n'avons pas proposé de vêtements de 0 à 3 mois à la vente car nous avons constaté qu'ils ne se vendaient pas ainsi que le linge de maison pour les mêmes raisons.

En juin la Récré a animé avec brio les kermesses des écoles maternelles et élémentaires ! Succès renouvelé pour le stand maquillage, la tombola et la barbe à papa."

A noter ! Gros changement cette rentrée. Plusieurs membres du bureau ne renouveleront pas leur candidature mais ils resteront présents pour épauler les petits nouveaux. **Des postes sont à prendre !**



"Nos bambins ont passé une année à apprendre en vivant des expériences nouvelles, sorties classes vertes (donc bus), natation (donc bus), équestre (... bus), cirque, chorale, projets sportifs et culturels etc (les trajets en bus, vous l'aurez compris coûtent cher)

Vous, parents acteurs de près ou de loin, merci d'avoir participé au bon déroulement des actions de la Récré.

Vous ne pouvez pas vous imaginer la joie, l'organisation, les parties de fous rire, de gourmandises, de stress de détresse... « Va-t-il avoir assez de monde pour aider à la braderie ? » que génère cette association dont le but est : « Un coup de pouce pour nos enfants ».

Mais pourquoi ces actions ?

Braderie été / hiver

Tombola de fin d'année (avouez que les lots sont plutôt sympas... une maman a gagné une énorme plancha 3 gaz, le second, nous avons dû l'appeler et lui dire de venir récupérer son lot... en voiture car il s'agissait d'une méga enceinte karaoké lumineuse, robot multi cuiteur et j'en passe ainsi que des lots de nos commerçants du coin.

Barbe à papa, maquillage

Loto ...

Et plein d'idées germent pour cette année, attendez-vous à de « succulentes » choses et ça, grâce à l'évolution du bureau avec l'arrivée de nouvelles mamans et nouveaux papas.

En début d'année scolaire, nous remettons un chèque à chacune des écoles.



Pour que vos enfants continuent à PROFITER des sorties ou matériels que peuvent acheter les écoles, vos idées, vos bras, votre investissement sont indispensables.

Rejoignez-nous ! (C'est bon là, j'ai fait une bonne campagne ? on est en plein dans le thème, non ?)

Nous vous attendons nombreux pour une réunion d'information.

Au fait, information importante et pas des moindre, argent collecté pour vos enfants cette année, environ 6 000 € !

Qui viendra nous aider à battre le record ?

Notre slogan depuis 10 ans !

LA RECRE C'EST POUR EUX !

A bientôt, nombreux pour remporter le défi €€€." Elisa, Julie, Pascale, Lucie, Stéphanie, Aude, Patricia et Agnès.





Jacques DE LA TORRE
Adjoint aux Associations

ASSOCIATIONS - SPORT

DEUX WEEK-END DE CONCOURS BIEN RÉCOMPENSÉS POUR LES DANSEURS DE MOOV'IS

C'est avec une grande fierté que toute l'équipe Moov'is a vu ses danseurs récompensés lors de leur participation au concours régional de la Confédération Nationale de Danse à Carcassonne.

Après un grand nombre d'heures de travail avec leur professeur Anaïs LARREY, les danseurs présentant un solo imposé dans différentes catégories, ont fait briller l'association en remportant des 2e et 3e prix régionaux.

Résultats très satisfaisants.

En effet, il est à préciser que pour tous, c'était leur pre-

mière participation à ce concours.

Ils ont su se dépasser et danser seul sur cette grande scène du théâtre Jean Allary à Carcassonne, face à un jury de professionnels très exigeants et une salle comble de spectateurs.

Félicitations à Léna MONFORT, Ambre MARQUES, Lou MANEZ, Nolan CHERIGUI, Louise MAIGNAN, Noélie DUMONT et Lya BAGUET pour le travail fourni, le plaisir et la passion qu'ils ont su nous transmettre sur scène.



La gala de danse de Moov'is "En Famille" marquait une date importante pour l'association qui célébrait ses 10 ans d'existence. Beaucoup d'émotions, de très beaux tableaux, des plus petits aux plus grands, des costumes

épatants et des bénévoles toujours aussi impliqués et soucieux de renouveler la magie année après année. Sans oublier la talentueuse et généreuse Anaïs LARREY qui insuffle énergie et qualité artistique.





UNE TRÈS BELLE SAISON POUR LE JUDO DE VILLEVEYRAC

Après un premier trimestre plus que satisfaisant, les judokas continuent de progresser, affichant d'excellents résultats. L'ambiance sur les tatamis est tout simplement géniale ; les adolescents et les adultes sont unis, motivés et toujours déterminés à se surpasser. Cela se traduit par les nombreuses qualifications obtenues récemment. Nous tenons à féliciter Maxime VUILLAUME qui se prépare pour les championnats de France de deuxième division.

À seulement 15 ans, il vient d'obtenir sa ceinture noire, devenant ainsi le plus jeune ceinture noire de l'histoire de Pascal. Nous saluons également Jade JENTÉ qui se prépare également pour les championnats de France Espoirs. Charline BOUDET-ARNAUD a réussi à se qualifier pour les Championnats d'Occitanie, même si elle n'a pas été classée. C'est une performance remarquable pour sa première année en tant que benjamine et c'est une expérience formidable de participer à une compétition de ce niveau !

De même pour notre sénior Jérémy SAURA qui s'est qualifié pour les Championnats d'Occitanie, mais malheureusement, il a dû déclarer

forfait en raison d'une blessure. Il avait également le potentiel pour réaliser un excellent résultat. Nous les félicitons pour leur travail acharné sur le tatami et pour avoir décroché ces qualifications. Bravo !

Mais bien sûr n'oublions pas Nathan SAURA, qui a honoré notre club lors de la Coupe de France. Il a livré des combats remarquables, lui permettant de sortir de sa poule. Son parcours cette saison montre clairement son potentiel pour l'avenir du judo, un grand bravo à Nathan !!!

Parlons maintenant de nos plus jeunes, qui ont participé à plusieurs tournois et certains ont même réussi à monter sur le podium. Ils ont également eu l'opportunité de prendre part à un tournoi par équipe en interne, ce qui a renforcé l'esprit d'équipe, l'entraide et la cohésion. De plus, ils ont eu la chance de partager des entraînements communs organisés par Pascal avec les judokas de Saint-Pargoire et de Tourbes, venus sur les tatamis de Villeveyrac. L'objectif était de diversifier les entraînements et de trouver d'autres adversaires, petits et grands. Tout le monde était convié à participer.

Les séances d'initiations pour les 15-24 mois, une nouveauté la saison passée par Pascal, rencontrent

un réel succès. Ces moments permettent aux tout-petits de s'initier au tatami en compagnie de leurs parents, grands-parents ou nounous, offrant une approche douce et ludique du judo.

Ces séances sont une véritable occasion pour les enfants de prendre conscience de leur corps et favorisent leur développement moteur grâce à la découverte de l'espace qui s'offre à eux. Cette initiation a pour but, en compagnie d'un repère affectif de les préparer en douceur au cours de bébé judo. Ces initiations sont proposées une nouvelle fois cette saison.

Pour conclure cette saison a été empreinte de succès et présente de belles perspectives pour l'avenir du judo.



Nathan SAURA



Remise de ceinture noire Maxime VUILLAUME



Chloé GURREA et Charline BOUDET-ARNAUD aux Championnats Zone Est Benjamines à Garons



Initiation du 21 février 2024



Jade JENTÉ



Groupe des 10 ans et moins le 17 janvier 2024



KO-SOTO-GARI



KO-UCHI-GARI



KOSHI-GURUMA



TSURI-KOMI-GOSHI



UNE SAISON RICHE EN ÉMOTIONS ET EN RÉSULTATS POUR LE TAEKWONDO !

Remise de notre 1ère ceinture noire du club ! Robin RENIER qui a obtenu sa ceinture noire 1ère Dan à 14 ans ! La remise a été faite au club devant ses camarades d'entraînement avec un nouveau dobok (tenue) col noir et un nouvelle ceinture personnalisée offert par son club, un cadeau bien mérité !



Comme chaque année, nous avons eu la visite du Père Noël qui a offert des chocolats à tous les enfants !!



Festival des arts coréens 2023 au CREPS de Montpellier. 2 participantes Luna MILLAN et Thaïs TRIQUET AUBER ont été ravies de découvrir d'autres arts martiaux dirigés par des maîtres reconnus et prestigieux ! Merci à nos bénévoles d'avoir été présents, certains se sont même prêtés au jeu des essayages de tenues traditionnelles coréennes.



Dimanche 14 janvier 2024, un stage d'arbitrage Expert à Narbonne a eu lieu animé par Daniel KHORASSANDJIAN, arbitre olympique, nommé 3 fois meilleur arbitre du monde. Au programme : Réglementation théorique, gestuelle, gestion de combats, vidéo replay
Participants du club : Luna MILLAN, Terry MARGOUET, Sophie TRIQUET, Kévin GUERIN et Christelle MALAVAL.



Stage combat le 9 décembre 2023 à Saint-Laurent-de-la-Salanque (66) Participants : Naomie SOLES et Léon GARROS en Benjamins, Enzo FONTAINE et Mehdi BENKAMLA en Minimes, Luna MILLAN, Maxence LIM, Louis MANIA et Terry MARGOUET en Cadets et Sophie TRIQUET en Senior.



Championnats de Région les 20 et 21 janvier 2024 au FDI Stadium de Montpellier :

Le club est très fier de compter 15 médailles sur 20 combattants. Mention spéciale à Luna MILLAN qui a combattu le samedi et qui n'a pas hésité à venir le dimanche en tant qu'arbitre stagiaire. Bravo les dragons ont assuré !

Résultats

Maxence LIM cadet -33 kg, Nolann BASTID cadet -61,
Jules BARRÈS (Benjamin -24 kg)
Léon GARROS (Benjamin -30 kg)
Giovanni CROCE (Minime -27 kg)
Mahiedine ZIANE (minime -49 kg)
Luna MILLAN cadette + 59 kg
Sophie TRIQUET senior -62 kg
Naomie SOLES (Benjamine -23 kg)
Mehdi BENKAMLA (minime -41 kg)

Louis MANIA cadet -37 kg
Lohan COZILIS cadet -41 kg
Terry MARGOUET cadet -53 kg
Ema CANTO (minime -33 kg)
Léo SAUNAL (minime -33 kg)
Participants : Fadel N'DOYE - Kenjy MALLET - Yanis FARHI - Enzo FONTAINE - Ilyes ABI



Une équipe de 7 combattants était en déplacement le weekend du 9 au 11 février 2024 pour l'Open International de Poissy.

De très bons résultats avec 2 mé-

dailles d'or et 2 médailles de bronze remportées !
Le club s'est placé 6ème au classement général sur 52 clubs présents pour la journée du samedi.

Résultats

Giovanni CROCE (minimes -27 kg)
Mahiedine ZIANE (minimes -49 kg)
Ema CANTO (minimes -33 kg)
Nolann BASTID (cadets -61 kg)
Participants :

-Kenjy MALLET (minimes -30 kg)
- Ilyes ABID (minimes -30 kg)
- Terry MARGOUET (cadets -53 kg)

La coach Christelle Malaval remercie tous les combattants et leur famille pour cette superbe dynamique et cette cohésion de groupe avec une énergie très positive !



Championnats de France Cadets au Stadium Vélodrome de Bordeaux le 14 avril 2024.

Nolann BASTID décroche une médaille de bronze dans la catégorie (-61 kg).

Pas de chance pour Terry MARGOUET qui a combattu dans la catégorie (-57 kg) et qui a dû s'arrêter sur blessure suite à un coup interdit.



Quelques membres du club se sont déplacés pour voir l'évènement sportif tant attendu par le Taekwondo français. Les meilleurs athlètes du

pays se sont retrouvés au FDI Stadium les 17 et 18 février 2024 pour tenter de décrocher le titre de champion de France seniors à Montpellier.



Stage de préparation à domicile organisé par Christelle MALAVAL et Kévin GUERIN (coachs).

Au programme : des activités physiques extérieures, pique-nique et tests matchs. Une bonne journée de cohésion, du partage et beaucoup de travail ont pu être apprécié de tous.



Coupe de France minimes à Marseille les 4 et 5 mai 2024. : une médaille de bronze décroché pour Giovanni CROCE (-27 kg).

Mahiedine ZIANE (-49 kg) s'incline en demi-finale (arrêt sur blessure)
Léo SAUNAL (-33 kg) qui pratique la discipline depuis septembre, découvrirait le niveau national. Il s'incline au pied du podium après 4 combats effectués.

Bravo à Mehdi BENKAMLA (-45 kg) et Enzo FONTAINE (-37 kg) qui ont réussi à atteindre le niveau national en quelques mois de pratique.





LE MASTROQUET CUISSON ET ÉCO-HABITAT : DE BELLES RENCONTRES À VILLEVEYRAC



L'association le Mas'Troquet et José-Luc MANZANARES - co-organisateurs - ont eu le sourire : les 5èmes "Rencontres de la Cuisson solaire et de l'Éco-habitat", pour la première fois installées à Villeveyrac, ont trouvé leur public les 11 et 12 mai derniers.

Le Mas'Troquet présente ici ses remerciements à la Mairie, aux services techniques, à la police municipale, à tous les bénévoles et associations qui ont largement contribué à l'organisation et au bon déroulement de cet évènement.

Au cours des deux semaines précédant les "Rencontres", deux adhérents du Mas'Troquet sont partis à la rencontre de diverses classes des écoles de Villeveyrac pour une initiation à la cuisson solaire. Les élèves ont ainsi appris à fabriquer un petit four pour faire cuire...des gâteaux en utilisant seulement l'énergie solaire.

Les 11 et 12 mai, une belle équipe de cuisiniers et cuisinières aux commandes d'une panoplie de cuiseurs solaires et de marmites norvégiennes, ont tout mis en

oeuvre (avec un soleil parfois capricieux) pour offrir aux visiteurs, un éventail de dégustations sucrées et salées et bien sûr ont répondu aux nombreuses questions suscitées par ce mode de cuisson.

Ces rencontres proposaient aussi au fil des heures, animations, conférences et ateliers aux thèmes très divers : se protéger des ondes électro-magnétiques, rendre l'eau du robinet saine, rouler en vélo solaire, s'initier à la géothermie, orienter sa maison par rapport au soleil, découvrir l'éclairage domestique solaire, assembler une pile au lithium, monter un projet photovoltaïque citoyen, reconnaître les plantes comestibles en garrigue, s'initier à la pratique du daf, tambour kurde. Le tout en musique, avec "Duo sur Canapé", voix et piano, pour un beau et riche répertoire, et les Yukuzélés de Montbazin à l'énergie joyeuse et talentueuse.

Un beau week-end d'illustrations sur les nombreuses façons de profiter d'une énergie illimitée, gratuite et à la portée de tous !



LA ROUTE MONDIALE N°1 ET SES AMBASSADEURS, CITOYENS DU MONDE, DE PASSAGE À VILLEVEYRAC EN VÉLO SOLAIRE

Jean Marie AZAÏS (dit Jean du LARZAC) réalise en vélo solaire un périple de 6800 kms au Maroc, puis au Portugal et en Espagne, accompagné par Jean-Philippe MAURICE sur plus de 3000 kms. Ce périple peut être suivi sur <http://routemondiale.fr/>

Top départ le 22 avril au matin de l'Hospitalet du Larzac avec l'ascension du Mont Ventoux avant de franchir l'Atlas et la rencontre avec Cahors MUNDI dont ses membres sont à l'origine de la route sans frontières. Des liens solides ont été établis avec le président de l'association Cahors MUNDI et Pierre PETRIC, ils ont alors pris l'engagement de poser une Borne à Sarajevo, son pays natal qui est une ville historique.

L'association Cahors MUNDI a pour objet de défendre, pérenniser et valoriser les valeurs humanistes et universelles qui ont données naissance dans les années 50 à « Cahors ville du monde », sous l'appellation de « Cahors MUNDI » ainsi qu'à la première Route Mondiale sans Frontières de la paix en développant toutes les actions à partir de Cahors en faveur de la citoyenneté, de l'éducation, du sport, des arts et de la culture.

<https://www.facebook.com/cahorsmundi/>
À ce jour, 14 bornes officielles ont fait leur apparition sur la Route Mondiale dont la dernière date de mai dernier. Des vidéos résumant les préparatifs du voyage au Maroc à la rencontre des Citoyens Marocains à visionner sur <http://routemondiale.fr/> et sur <http://liberte-cyclo-solaire.fr/>

Après un premier test des deux trikes solaires au Mont Ventoux, le géant de Provence, les deux structures ont

très bien réagi dans des conditions difficiles avec une pointe de vitesse de 67 km/h en descente avec remorque solaire.

Les deux citoyens du monde, ambassadeurs de la Route Mondiale, ont fait une halte à Villeveyrac. avant d'embarquer à Sète le 23 avril. Leur objectif est de gérer au mieux les ressources. D'ailleurs, de leurs panneaux solaires au chargeur solaire et à la batterie il n'y a qu'un boîtier MPTT qui assure le transfert de l'électricité.

Le principal pour eux est d'être toujours en autonomie car en 2 heures les batteries sont rechargées si nécessaire. Ils roulent donc "au couple" (500 W maximum) pour ménager leurs montures dont les structures ont été fabriquées en Lettonie (mais assemblées par leurs soins) et ne pas se fatiguer inutilement.

Il le faudra car pour Jean-Marie c'est un voyage au Sahara avec un retour par le chemin de Saint Jacques de Compostelle, pour revenir au Caylar et à l'Hospitalet du Larzac, 6800 kms. Ce départ de Sète en bateau jusqu'à Tanger en passant entre-autres par Rabat, Casablanca, Marakech, Ouarzazate, Agadir, Insifini, Midelt, Meknes, Tanger, Séville, Lisbonne, Porto, Saint Jacques de Compostelle, pour remonter vers la France par le col de Roncevaux, et le tout en autonomie solaire.





Jacques DE LA TORRE
Adjoint aux Associations

ASSOCIATIONS - SPORT

VILAMANDA, VILATGE OCCITAN

Du 13 au 17 mai, à l'initiative du Mas-troquet, s'est tenue la première semaine occitane de Villeveyrac. Une façon de renouer avec nos racines et notre langue occitane.

Toute la semaine, une magnifique exposition sur les animaux totémiques de notre région, Lo Bestariari legendari a pu être visitée par les scolaires et admirée à la salle Jeanne d'Arc.

Lundi, c'est notre ami Domenge d'ERAU qui est venu nous raconter des galejadas en occitan pour le plus grand plaisir d'un public ravi et conquis !

Mardi, Jaumet DEMESA (Jacky MILHAU) nous a entraînés dans une leçon de langue occitane au cours de laquelle les participants ont pu se rendre compte de la richesse de cette langue.

occitan rejoignent celles qui le sont déjà : Copa Cambas, Hòrts Viels, Lo Veydrac, Pas Estrech, Sautaròchs.

Ils étaient nombreux les Villeveyraois venus assister à cet événement dans une ambiance festive orchestrée par la Peña qui a accompagné le cortège. Merci aux musiciens ! Des photos d'époque et un petit commentaire viennent « rendre vie » à ces lieux rappelant des souvenirs aux plus anciens du village.

Ce travail est le fruit d'une collecte de photos et de cartes postales auprès de la population et de collecte d'informations auprès de nos aînés qui ont bien voulu nous recevoir et nous raconter Villeveyrac, avant ... Nous les remercions chaleureusement.

La cérémonie s'est terminée par le Se Canta, repris en chœur par l'assemblée et par le verre de l'amitié.



Vendredi après-midi nous avons reçu les élèves de CE2 de Madame BOUSQUET (école Notre-Dame) et de Monsieur JARDY (école F. Buisson) venus écouter la légende du Veydrac, rencontrer d'autres animaux totémiques, chanter, danser, goûter, jouer avec enthousiasme avec...

Le P'tit Veydrac !



La semaine s'est achevée vendredi soir par une initiation aux danses traditionnelles où les participants, petits et grands, se sont éclatés !

Le Mas'Troquet remercie tous ceux qui, par leur présence et leur participation, ont contribué à faire que cette semaine soit magnifique ! Et un grand merci également à nos amis du Cercle Occitan de Mèze Lo Buòu qui ont été une source d'inspiration !

Remerciements particuliers à Mesdames Marinette PEYSSON, Monique MONTFORT, Noëlle PEYSSON, Jacky BOUTIER, Sylvette LAFONT, Lili CHAUZIT ainsi que Messieurs André GRANIER, Etienne CHAUZIT et Mickaël LAFONT.

Ce travail sera bien évidemment poursuivi. La deuxième semaine occitane est déjà programmée pour l'an que ven !

Merce plan a totes e a l'an que ven per una altra setmana occitana !



Jeudi matin nous étions une dizaine à (re)découvrir, lors d'un atelier cuisine, le ragoût d'escoubilles de notre enfance dont nous vous offrons la recette (dans les 2 langues !).

Jeudi soir, notre amie Magali FRAISSE MONTEL nous a fait le plaisir de venir nous faire une lecture-conférence sur Max ROUQUETTE, une parenthèse poétique pleine de sensibilité et d'émotion devant un public nombreux et très attentif.

EN BONUS LA RECETTE DU RAGOÛT D'ESCOUBILLES EN FRANÇAIS ET EN OCCITAN



LE RAGOÛT D'ESCOUBILLES

RECETTE



QUANTITÉ	PRÉPARATION	CUISON	NIVEAU
Pour 8 à 10 personnes	30 min	2H30	Facile

INGRÉDIENTS

8 ailes de poulet ou 8 pilons	500 g de carottes
1 kg de palette de porc	1 bouquet de céleri branche
2 poignées de gésier de volaille	500 g de pommes de terre
250 g de saucisse	2 cuillères à soupe de concentré de tomate
2 gros oignons	1 poignée de câpres séchées
	1 poignée d'olives vertes
	huile d'olive
	sel - poivre

PRÉPARATION

- 1- Eplucher et couper les légumes
- 2- Dans une grande cocotte, faire dorer les morceaux de poulet dans l'huile d'olive puis les morceaux de palette puis les gésiers et les morceaux de saucisse.
- 3 - Faire revenir les oignons et les carottes. Ajouter les pommes de terre. Ajouter la viande, le céleri, les champignons, les olives et le concentré de tomates. Recouvrir d'eau. Laisser mijoter 2h.
- 4 - Servir bien chaud !

BON APPÉTIT !

LO RAGOST D'ESCOUBILLES

RECÈPTA



QUANTITAT	PREPARACION	COSESON	NIVÈL
Per 8 a 10 personas	30 min	2H30	Facil

INGREDIENTS

8 ailes de pòli o 8 pilons	500 g de caròtes
1 kg de paleta de porc	1 branca d'api
2 pianponhs de gresier de volaihs	500 g de truffes
250 g de sautísse	2 cuilleras de tomatat
2 cebas de las bèlas	1 pianponh de samparot
	1 pianponh de olivas verdas
	olivas
	sal - pebre

PRÉPARACION

- 1- Espelucac e copar los legums
- 2- Dins un topinàs far daurar las carns
- 3 - Far fregir las cebas, los legums, las olivas.

Ajustar lo tomatat, le sal, lo pebre. Recobrir d'aiga salado. Daissar confir 2 oros.

- 4 - Servir fòrça caud !

RECALAZ VOS !





LE CLUB DE L'AMITIÉ

Le Club de l'Amitié vous rappelle qu'ils organisent des lotos suivi d'un goûter trois jeudis par mois à partir de 14H à l'espace Ferdinand Buisson. Ouverture des portes dès 13H45. Pour plus d'informations, contactez Dédée au 06.18.49.25.55

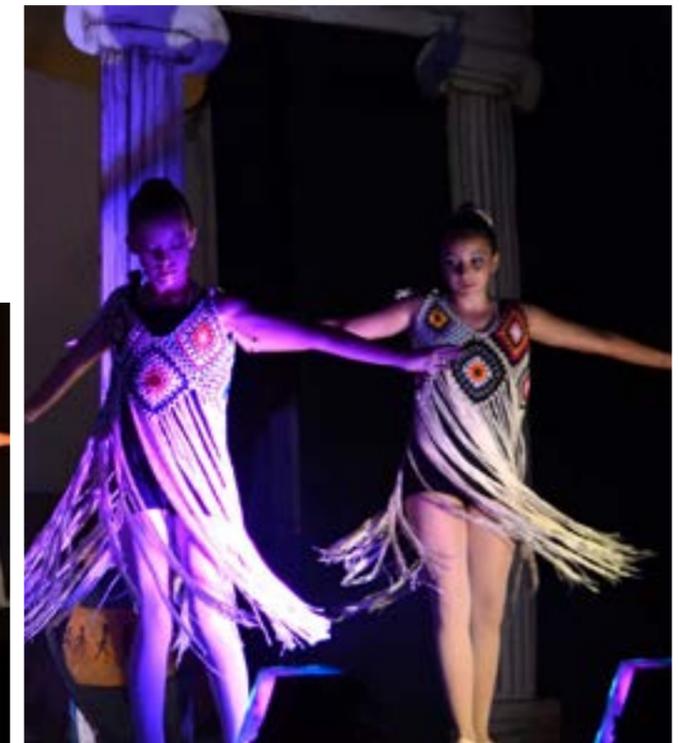
Le Club de l'amitié de Villeveyrac s'est aussi des rencontres, goûters dansants et des sorties pour les personnes du 3ème âge.



L'ENTRECHAT (FOYER RURAL) A PRÉSENTÉ SON GALA DE DANSE LE 29 JUIN 2024

Sur le thème de l'Odyssée, Sonia BARO et ses élèves ont présenté un spectacle enchanteur ! Le gala de danse a commencé en ouverture par une représentation de zumba rythmée par Nancy et sa troupe.

Buvette et petite restauration attendaient les spectateurs venus applaudir leurs danseuses et danseurs ! De magnifiques costumes et des décors inspirés de la Grèce Antique ont complété cette grandiose épopée !





Jacques DE LA TORRE
Adjoint aux Associations

ASSOCIATIONS - SPORT

LA FFVB RÉCOMPENSE LE CLUB DE VOLLEY DE VILLEVEYRAC DU LABEL DE BRONZE POUR LE VOLLEY ASSIS !

A l'issue des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris et d'une saison marquée une nouvelle fois par un record historique du nombre de licenciés, avec plus de 220 000 licences, la Fédération Française de Volley est fière de pouvoir valoriser et attribuer la distinction à ses clubs oeuvrant et diversifiant leurs activités pour la discipline qu'est le volley assis.

Le Club de Volley de Villeveyrac en fait partie et a, à ce titre obtenu le : Label Volley Assis Bronze 2024 !

"Notre structure a oeuvré pour assurer l'accueil dans les meilleures conditions possibles et rendre la pratique accessible aux pratiquant(e)s en situation de handicap.

La distinction attribuée par la FFVB témoigne de l'engagement de notre association à travers nos actions déployées au cours de la saison, et de notre investissement sans faille pour promouvoir le volley assis.

C'est ainsi que, durant la dernière saison 2023-2024, le club de volley de Villeveyrac a ouvert ses portes, tout comme les deux dernières années, au joueur en situation de handicap, Jean-Christophe Rambeau.

Joueur sélectionné depuis 2019 en équipe de France, qui pourtant a été confronté à des problèmes concrets concernant la pratique de son sport.

A la question d'un journaliste local -> Quels sont les plus grands défis que vous avez dû surmonter ?

Jean-Christophe RAMBEAU répond : « sans hésiter, les structures: en 2019 il n'y avait rien en volley assis dans la région.

Il a donc fallu partir de zéro et commencer par trouver un club, ouvrir la section, trouver et former les entraîneurs puis les joueurs. J'ai sollicité plusieurs clubs et c'est Villeveyrac, sensible au projet, qui a spécialement ouvert une section où j'ai fait mes entraînements avec Delphine DENIMAL (ancienne joueuse volley assis) qui m'a pris sous son aile.

A force d'entraînements les portes de l'équipe de France se sont ouvertes en août 2019 »

L'Union Sportive Volley Ball Villeveyrac est fière d'avoir participé à ce parcours qui l'a mené jusqu'aux JO de Paris 2024 et remercie l'intervention de ses coaches Delphine et Harry, sans qui cela n'aurait pas été possible.

Il est à noter également, que le club de volley de Villeveyrac a également pu ouvrir ses portes à un joueur à mobilité réduite et ce pendant deux saisons.

Grâce à l'intervention et le support de Harry POLA, son entraîneur, le jeune loupianais a été le précurseur de la pratique du Volley en fauteuil : Il a pu s'entraîner toute l'année chaque semaine et passer son diplôme de Marqueur.

A ce titre, le club de Volley de Villeveyrac souhaite également remercier Harry POLA sans qui cela n'aurait pas été possible.

A bientôt pour cette nouvelle saison ! Sportivement Vôtre. "

USSVB

Que cette labellisation permette de mettre en lumière ce club et sa démarche d'accessibilité de la pratique sportive auprès de tous au sein de notre commune.



SOIRÉE DES TROPHÉES SPORTIFS - 28 JUIN 2024

La soirée des Trophées Sportifs s'est déroulée vendredi 28 juin 2024 à 19h à l'arrière de la salle des sports Bernard TCHOULLOUYAN. Un car podium d'Hérault Sport était présent afin d'animer cette cérémonie.

Présentée par Jacques DE LA TORRE, Adjoint aux Associations, en présence d'élus et de nombreux spectateurs, cette 2ème édition a accueilli pour la 1ère fois le club de Modélisme et récompensé également des performances individuelles comme celle de Laurent AZZOPARDI qui a brillé lors de sa participation à la Dia-

gonale des Fous, trail extrême qui a lieu à La Réunion en octobre.

Après avoir salué les résultats des sportifs dans leurs différentes catégories sans oublier les bénévoles qui sans eux ne l'oublions pas, rien ne serait possible, la distribution des coupes terminée, un apéritif avait été dressé afin que chacun puisse continuer à partager les passions sportives qui les animent !



TAEKWONDO



MOOV'IS



Lauréats du concours 2024 par catégories à Carcassonne

USV FOOT



Laurent AZZOPARDI Meilleure foulée Villeveyracoise





JUDO



CLUB DE MODÉLISME



STAGE DE VOLLEY BALL



VOLLEY-BALL



Champions M13 saison 2023/2024



Champions M18 saison 2023/2024



Les bénévoles

ALEX CAUQUIL
CROSS TRAINING
/ SALLE MUSCULATION FOYER RURAL



TENNIS CLUB

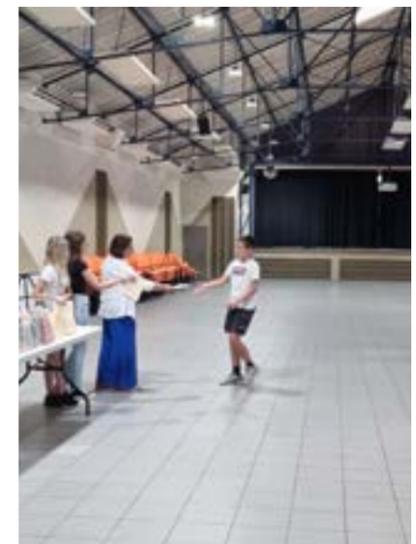


REMISE PERMIS INTERNET, DIPLÔMES ET CALCULATRICES AUX ÉLÈVES DE CM2

En cette fin d'année scolaire et fin de cycle élémentaire, tous les élèves de CM2 se sont vus offrir par la mairie une calculatrice pour l'entrée au collège. Cette remise s'est déroulée pour l'école publique et l'école privée en présence de leurs enseignants respectifs, de Mme Stéphanie PEYSSON, adjointe au Maire, à l'enseignement et à la jeunesse et Mme Béatrice SERRE, conseillère municipale, déléguée à la restauration scolaire, Alsh et Espace Jeunes ; le tout dans la bonne humeur générale autour

Thomas, ces ateliers ont rencontré un vif succès auprès des enfants et de leurs enseignants. En fin de cycle, des diplômes et médailles ont été distribués à chacun et des coupes remises aux trois meilleures équipes !

d'un goûter composé de fruits et jus de fruits locaux. Cette année, une sensibilisation a également été faite dans les classes de CM par Julie BASILE notre ASVP (Agent de Surveillance de la Voie Publique) concernant les dangers d'Internet. A l'issue de ces ateliers d'échanges un permis Internet a été délivré à chaque élève ayant participé.





Stéphanie PEYSSON
Adjointe au Maire
Enseignement et Jeunesse

ENFANCE - JEUNESSE

1,2,3 JOUONS - LES ÉCRANS ÇA S'APPREND !

« 1,2,3 jouons - les écrans ça s'apprend ! » 2ème édition fût un succès. Elle s'est déroulée au sein des écoles de Villeveyrac du 18 au 23 mars avec le samedi de clôture ouvert aux parents/enfants. Une diversité d'activités proposées par et pour les enfants avec leurs parents, des conférences... dans un seul but: sensibiliser aux dangers des écrans et réseaux sociaux, proposer des alternatives. Tout au long de la semaine « sans écran », la créativité a été en ébullition :

- Un Géocaching a été créé par une classe de CE2. Ce projet a nécessité l'implication des élèves pendant plusieurs semaines (recherche, écriture et élaboration du circuit). Le circuit est inscrit sur l'application Géocache,
- Construction d'un Kamishibai en bois. Les élèves ont ensuite inventé les personnages et écrit leurs histoires. Ils ont également dessiné, bricolé, peint les décors. Le samedi se sont déroulées les représentations des enfants en présence des parents.
- Un escape game a été réalisé et animé par l'Espace Jeunes avec une énigme sur le thème des dangers des écrans.
- Défis Sport animé par Hérault Sport pour la 2ème année consécutive : jeux en bois, jeux d'adresse sportif...
- Jeux de société, brico récup, maquillage....

- Jeux en bois réalisés un samedi en amont au local du Mas'Troquet pendant la pause-café (tous les samedis matin 10h à 12h).

- Des conférences pour nous éclairer, nous sensibiliser, nous aider à prendre du recul face à l'omniprésence des écrans, des réseaux sociaux, des dérives de leurs utilisations pouvant nous entraîner dans des formes d'addiction, les difficultés d'apprentissage scolaire, l'introduction de Pronote à partir du collège

Le projet porté par l'association Le Mas'Troquet, les parents d'élèves et la municipalité a été possible grâce à l'investissement de pas moins de 16 partenaires (le Mas'Troquet, la mairie, l'école publique, l'école privée, l'ALAE, l'Espace Jeunes, Docteur GROS pédopsychiatre, Hérault Sport, Log'in, la Police Municipale, la médiathèque de Mèze, la Ludothèque de Frontignan, la Récré, la MAM Colibri, l'Atelier Fil de Fer, les Jardins Partagés).

Le collectif est déjà tourné vers la 3ème édition avec pour perspective l'élargissement de l'événement aux communes voisines et pourquoi pas l'implication de Sète Agglopolé Méditerranée.



L'ESPACE JEUNES DE VILLEVEYRAC, TA PLACE TU Y TROUVERAS !

Parce que les photos parlent plus que les mots...



Si vous souhaitez nous rejoindre, les dossiers 2024 - 2025 sont disponibles sur le site de la Mairie ou directement à l'Espace Jeunes.



SUIVEZ-NOUS



ESPACEJEUNES_VILLEVEYRAC



ESPACEJEUNES_VILLEVEYRAC





SOIRÉE DES DÉFIS PARENTS/ENFANTS - 23 AVRIL 2024

Mardi 23 avril s'est déroulée la soirée défis Parents/Enfants au Service Jeunesse de Villeveyrac. Une soirée conviviale où toutes sortes de défis étaient au rendez-vous... (Tu ris tu sors, Pacman, Parcours ludiques et sportifs ...)
Une belle réussite avec une vingtaine d'enfants défiant leurs parents.

Cette "confrontation" a été suivie d'un petit apéritif avec les animateurs du service, afin de permettre aux parents de les rencontrer et apprendre à les connaître. Comme chaque année, un concours de dessin pour réactualiser le logo ALP et ALSH sur le thème de l'abeille, insecte pollinisateur cher à notre commune, a également été organisé.





Stéphanie PEYSSON
Adjointe au Maire
Enseignement et Jeunesse

ENFANCE - JEUNESSE

PORTES-OUVERTES DU SERVICE JEUNESSE DU 2 JUILLET 2024

Le 2 juillet 2024, le service jeunesse de Villeveyrac a accueilli les parents dont les enfants fréquentent la structure et les futurs parents dont les enfants rentrent en petite section pour sa soirée de fin d'année.

Au programme, spectacle des enfants, jeu de recherche, atelier maquillage, exposition, visite des locaux sans oublier un apéritif convivial clôturant ce beau rassemblement !



JEU DES 7 DIFFÉRENCES

AVEC LE LOU VEYDRAC !



Dominique GRANDSIRE - Adjointe au Maire
Déléguée à la Sécurité en charge de la Police Municipale
Référente Egalité des droits femmes/hommes
à l'Agglomération

SÉCURITÉ CADRE DE VIE



RENFORCEMENT DU DISPOSITIF DE VIDÉO PROTECTION

Pour rappel, un système de vidéoprotection dans une commune peut être installé dans le but de :

- Protéger les installations publiques et leurs abords (bâtiments, espaces verts ou de loisirs, infrastructures de transport, etc.),
- Effectuer un constat sur les infractions aux règles de la circulation,
- Prévenir les risques naturels ou technologiques et les atteintes à la sécurité des biens et des personnes
- Secourir les personnes et assurer la défense contre l'incendie,

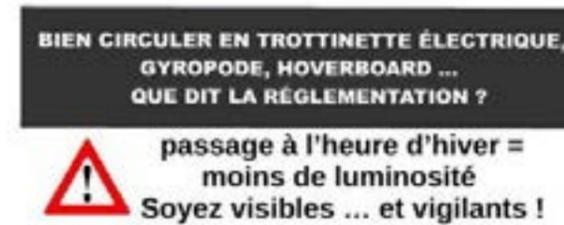


- Prévenir et effectuer un constat concernant les infractions en matière d'abandon d'ordures, de déchets, de matériaux ou d'autres objets.

En ce sens M. le Maire Christophe MORGO s'exprime : "Mes chers concitoyens, Conscients de la nécessité d'assurer votre sécurité, nous avons renforcé le dispositif de vidéo protection de notre commune. Des caméras technologiquement plus avancées qui facilitent la lutte contre la délinquance ont été déployées sur notre territoire en plus grand nombre. Soyez assurés que nous continuerons ces efforts afin de renforcer la sécurité des habitants de notre commune."



RAPPEL RÉGLEMENTATION TROTTINETTE ÉLECTRIQUE



CE QUI A CHANGÉ DANS LA RÉGLEMENTATION

Depuis le 1^{er} septembre 2023 l'âge minimum légal est passé de 12 à 14 ans*

Ce qui ne change pas dans la réglementation

- Une seule personne par trottinette
- Téléphone / casque audio / oreillettes INTERDITS
- Interdiction de rouler sur les trottoirs
- Assurance obligatoire
- Vitesse limitée à 25 KM/H

* Décret 2023-648 relatif à la réglementation des engins de déplacement personnels motorisés publié au journal officiel du 1^{er} septembre 2023

SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE ENSEMBLE

Pour rappel, l'âge minimal pour la conduite d'engins de déplacement personnel motorisés type trottinette est 14 ans. La vitesse maximum autorisée est de 25 km/h et l'engin ne doit pas être débridé.

Passible d'une contravention de 4^{ème} classe soit 135€. La nuit et en cas de visibilité insuffisante, un équipement rétro-réfléchissant est obligatoire, interdiction de rouler sur les trottoirs et de transporter plusieurs personnes en même temps sur l'engin. Amende 2^{ème} classe soit 35€.

Votre engin doit être équipé d'un système de freinage, d'un avertisseur sonore, de feux (avant et arrière) et de dispositifs réfléchissants arrière set latéraux, en cas d'infraction, amende de 17€. Pour utiliser une trottinette électrique, il vous faut

posséder **une assurance responsabilité civile**, cette assurance couvre les dommages causés à autrui (blessures d'un piéton, dégâts matériels sur un autre véhicule...), apposer la vignette sur l'engin sans oublier **le port du casque vivement conseillé**.

Décrets consultables à l'adresse suivante: <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000039272656/> et <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000048034155>

INSTALLATION DE DÉFIBRILLATEURS DANS NOTRE COMMUNE

Nous sommes heureux d'annoncer une nouvelle mesure importante pour la sécurité de nos concitoyens : l'installation de nouveaux défibrillateurs automatiques externes (DAE) dans plusieurs endroits stratégiques de notre commune.

Cette initiative vise à renforcer notre capacité à réagir rapidement et efficacement en cas d'urgence cardiaque.

Pourquoi des défibrillateurs ?

Les arrêts cardiaques peuvent survenir à tout moment et sans avertissement. La rapidité d'intervention est cruciale : chaque minute écoulée sans défibrillation réduit les chances de survie de 10%.

Les défibrillateurs automatiques externes sont conçus pour être utilisés par des non-professionnels, grâce à des instructions vocales et visuelles claires qui guident l'utilisateur tout au long du processus.

En rendant ces dispositifs facilement accessibles, nous augmentons considérablement les chances de sauver des vies.





Dominique GRANDSIRE - Adjointe au Maire
Déléguée à la Sécurité en charge de la Police Municipale
Référente Egalité des droits femmes/hommes
à l'Agglomération

SÉCURITÉ CADRE DE VIE



CÉRÉMONIE DE LA JOURNÉE NATIONALE DE LA RÉSISTANCE - 25 MAI 2024 - UNC VILLEVEYRAC

Discours du 25 mai 2024

"Il y a 81 ans, le 27 mai 1943, se tenait, au 48 de la rue du Four, dans un Paris occupé où flottait le drapeau nazi, la première réunion du Conseil National de la Résistance.

Les représentants de huit mouvements de Résistance, six partis politiques et deux syndicats, décidèrent d'unir leurs forces pour lutter contre l'occupant nazi. Sous l'égide de Jean MOULIN, missionné par le Général DE GAULLE, dix-huit hommes et une femme s'unissaient pour déployer partout en France cet esprit de résistance qui animait ceux de Londres depuis le début de la guerre. Bientôt cet esprit deviendrait " la Résistance ", rassemblant derrière elle les Françaises et les Français de tous horizons pour mener de l'intérieur le combat commun de la Libération.

Ce 27 mai 1943, rassemblé dans l'ombre, ce premier Conseil National de la Résistance allait permettre de transcender les différences de chacun derrière une même cause, celle d'une Résistance unie contre l'envahisseur. S'en suivirent les combats éclatants pour la libération de Paris, puis celle de l'ensemble de la France aux côtés des Alliés et, enfin, la reconstruction d'un pays libéré mais affaibli. Au cœur de ce combat était la jeunesse, dont la fougue n'atténua pas le courage de ces lycéens et étudiants qui entonnèrent la Marseillaise aux abords de l'Arc de Triomphe, le 11 novembre 1940 ; cette fougue qui couvre de gloire la mémoire des fusillés du lycée BUFFON ; et nous emplit de reconnaissance pour ces jeunes Français qui, refusant le Service du travail obligatoire, prirent les armes dans les maquis de France.

Aujourd'hui comme hier, l'esprit de la Résistance constitue une source d'inspiration et d'engagement pour les jeunes générations, qui incite à la générosité, à l'enthousiasme dans l'action et à faire face aux défis de notre temps.

Cette jeunesse qui malgré la profonde mutation de notre société, s'engage et s'investit pour maintenir nos valeurs et la mémoire, la preuve en est avec la présence de nos jeunes cadets.

Il y a 81 ans, au 48 de la rue du Four, ces résistants ont montré aux Français qu'il est un combat plus grand encore que ceux qui les avaient opposés, un combat pour la France, que les Français n'auraient pu gagner autrement que dans l'unité.

Oui ! C'est aussi ça la France. Vive la France et Vive la République !"

Jacques DE LA TORRE



LE CCFF, EFFICACITÉ ET PROXIMITÉ AU QUOTIDIEN POUR NOTRE PATROUILLE DE BÉNÉVOLES !

Cet été, 19 de ses membres bénévoles sont relayés chaque jour de 12H à 18H pour surveiller 3700 hectares d'espaces communaux.

Leurs principales missions sont, l'alerte des secours en cas de départ de feux, la prévention notamment des pistes interdites et lieux de baignade, la sensibilisation de la population, le repérage des dépôts sauvages, l'information aux promeneurs.

En lien constant avec la Police Municipale, la Gendarmerie et les Sapeurs-Pompiers, cette équipe de choc a rendu compte et a questionné dès que nécessaire.

A bord du 4X4 orange, ils ont sillonné rues, pistes, chemins, pour assurer la sécurité des Villeveyracois et protéger la Biodiversité environnementale.



LA Foudre A FRAPPÉ, LE CCFF 1er SUR PLACE !

Vendredi 2 août 2024 à 19h15, la patrouille du CCFF (Comité Communal des Feux de Forêts), qui avait prolongé sa surveillance en raison des conditions climatiques jusqu'à 20h, a annoncé aux autres membres du comité « Orages en cours aux éoliennes, on rentre, fin de patrouille pour aujourd'hui ! » poste Alain SCHMITH, animateur. En effet, de retour de patrouille, la foudre est tombée à côté du Mas de Bertrand. Les membres du CCFF composent alors le 18. Les sapeurs-forestiers sont les premiers sur place avec deux patrouilles puis les pompiers arrivent rapidement avec 7 CCF (camions ci-

ternes feux de forêts) et deux véhicules de commandement. A 19h29, nouveau message des deux patrouilleurs, Alain et Jérôme BONY « feu en cours à l'entrée de Villeveyrac, pompiers avertis et sur place, on est avec les pompiers, on reprend la patrouille ».

Le feu a été maîtrisé en 1h30 et après deux passages de mousse. Les pompiers ont passé une partie de la nuit à surveiller une éventuelle reprise. Consigne donnée par les deux bénévoles du CCFF, « retournez sur place pour contrôle ! ». La patrouille du samedi 3 août s'est rendue sur les lieux et, à 12h15, a recomposé le 18 car il y avait des reprises de fumées. Les pompiers sont intervenus pour remouiller le terrain.

Il est important de noter que le CCFF avait préalablement fait une reconnaissance des chemins praticables pour se rendre au plus vite sur le site, éteindre le feu et constaté que l'un des trois accès n'était pas praticable en raison de dégâts causés par des conditions climatiques antérieures. Les sapeurs-forestiers ont donc commencé à attaquer le feu par le haut et les pompiers par le bas. Madame Valérie IMBERT s'est rendue sur les lieux en tant qu'élue déléguée pour représenter la municipalité et échanger avec les responsables de l'intervention.





Dominique GRANDSIRE - Adjointe au Maire
Déléguée à la Sécurité en charge de la Police Municipale
Référente Egalité des droits femmes/hommes
à l'Agglomération

SÉCURITÉ CADRE DE VIE



Sandra GRANIER
Adjointe au Maire
Affaires sociales et Solidarité

VIE SOCIALE



LA RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE AGIT, S'AGRANDIT ET SE FORME !



Petit rappel : la Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC) est une structure citoyenne participant au soutien et à l'assistance des populations en cas de crise. Cette situation de crise peut être liée à une catastrophe naturelle (inondation, feu de forêt, neige, tremblement de terre etc...), industrielle, sanitaire ou sociale.

En intégrant la réserve communale de sécurité civile, le réserviste s'engage pour sa commune. À Villeveyrac, l'âge minimum est de 16 ans. Nous avons besoin de vous !

Quelles ont été les missions de la RCSC ces derniers mois ?

- Aider à l'encadrement du carnaval afin d'assurer la sécurité aux côtés de la Police Municipale le 6 et 7 avril 2024,

- Aider à l'encadrement du Trail du Veydrac le dimanche 2 juin 2024,
 - Être encore plus vigilants lors des messages d'alertes de la Préfecture et de Météo France (messages transférés par Valérie IMBERT, élue déléguée,
 - Se former au secourisme en passant notamment le PSC1 (Formation Prévention et Secours Civiques de niveau 1. Cette formation nous apprend à réagir face à des situations de la vie quotidienne : malaises, traumatismes, pertes de connaissance, arrêts cardiaques, etc.)
- De nombreux bénévoles y ont déjà été formés et sont diplômés !

Plus que d'être un groupe de citoyens bénévoles, c'est une équipe solidaire toujours prête à rendre service pour l'organisation des manifestations de Villeveyrac et maintenant elle peut également porter secours !



Formation PSC1



Ce trail a été encadré par les équipes de la RCSC pour assurer au maximum la sécurité de tous !



Présence de la RCSC à l'occasion de la cérémonie du Souvenir du 8 mai 2024

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est ouvert au public le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h45 et le mercredi de 9h à 12h au 1 place la République.



LES ESSENTIELS



Comme chaque année le CCAS vous a accompagné tout au long de la période estivale, au vu des fortes chaleurs. Nous vous avons demandé d'être vigilants avec vos voisins qui pouvaient être isolés et d'en informer le CCAS ou la police municipale.

Merci d'avoir pris soin de vos proches !!!

- Espace « Terral-Valette » :
Le vendredi, le CCAS organise sur inscription au 09.72.61.24.47 un repas à partir de 70 ans. Un moment de convivialité, d'échange ! Celui-ci est suivi d'un moment de partage autour de jeux de société, de jeux de cartes.

Vous pouvez également retrouver nos bénévoles le mardi à partir de 14h pour passer un après-midi ré



Les ateliers "Mémoire Connectée" organisés par l'ARCOPRED (Préserver son engagement en faveur du Bien Vieillir"), en partenariat avec votre CCAS ont été fortement plébiscités et ont rencontré un fort engouement des participants.

Pour conserver, au fil de l'âge, un esprit vif et alerte, la clé est d'entretenir ce que l'on appelle nos fonctions cognitives, c'est-à-dire notre capacité à communiquer avec les autres, à acquérir et mémoriser des connaissances, à raisonner ..

créatif toujours autour de jeux de société et de jeux de cartes. Une collation (café, thé) et gourmandises vous sont offertes.

- Aide en ligne pour vos démarches administratives :
Chaque mardi après-midi de 13h30 à 16h30, le CCAS vous propose une aide pour réaliser vos démarches administratives uniquement sur RDV au 09.72.61.24.47. Un ordinateur est mis à votre disposition si vous souhaitez les effectuer seul.
Un grand merci au CA et aux bénévoles du CCAS. Leurs soutiens, leurs investissements et leurs actions sont primordiaux pour le bon fonctionnement de ce service.



Le but de ces ateliers cognitifs connectés mis en place par le CCAS et l'association ARCOPRED est, pour les seniors Villeveyracois de stimuler son cerveau, mobiliser sa mémoire et lutter contre la fracture numérique : un cercle vertueux !

Grâce à des activités très variées, les exercices ludiques et pratiques sollicitent l'ensemble des fonctions du cerveau et mobilisent l'attention, l'observation et la concentration.

La mémoire s'entretient, ce qu'ont constaté les participants à l'issue de ces 10 séances.



Sandra GRANIER
Adjointe au Maire
Affaires sociales et Solidarité

VIVRE ENSEMBLE AVEC NOS DIFFÉRENCES

Villeveyrac, notre commune rurale, est entourée de paysages mêlant agriculture et garrigue. Accéder et découvrir cette nature est reconnu comme important pour ses bienfaits tant sur le corps que sur l'esprit. Lors des Olympiades, le 26 septembre 2021, Le Mas Troquet avait sollicité l'association Courir en solidaire de Villeneuve-lès-Maguelone, pour une démonstration de l'utilisation d'une joëlette.

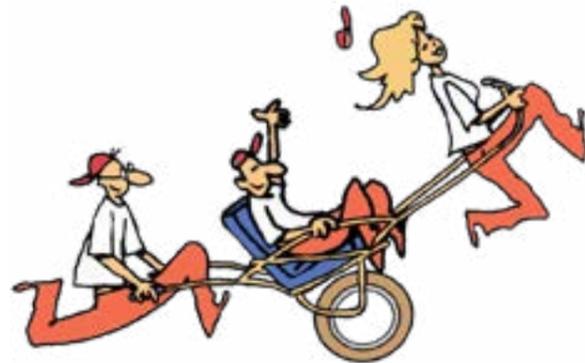
Cela a retenu notre attention : ce moyen de locomotion permet aux personnes en situation de handicap de trouver une des réponses quant à la question d'accessibilité à cette nature proche. Lors de la randonnée gourmande organisée par l'OMAC le 23 octobre 2022 nous avons expérimenté une première sortie avec une joëlette, couronnée de succès.

Suite à cette rencontre, une collaboration a débuté entre le Mas Troquet et le CCAS afin de construire un « projet joëlette » sur le village : « un circuit de randonnée accessible et matérialisé, ayant comme point départ la LPO ». Ce parcours a été testé le 20 août 2023. Dans l'objectif de valider et baliser celui-ci, la poursuite de ce projet s'associe avec Sète Agglopôle Méditerranée et le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre.

Notre objectif serait de pouvoir disposer d'une joëlette sur Villeveyrac. La LPO propose de gérer sa mise à disposition, puisque le départ de la randonnée se situe là-bas : sur place, des toilettes sèches adaptées ainsi qu'un parcours dans le jardin pédagogique accessible aux personnes à mobilités réduites et une sensibilisation au respect de la nature.

Pour cela, une aide a été demandée à Sète Agglopôle Méditerranée ainsi qu'à l'association des Motos de l'Espoir. Avoir une joëlette à disposition localement permettrait aux familles et aux professionnels d'organiser des sorties nature avec leurs proches.

Nous remercions vivement l'association Courir en Solidaire, de Villeneuve-lès-Maguelone pour le prêt à chaque événement d'une joëlette.



« Chaque année, le groupe Vivre Ensemble avec Nos Différences travaille sur une thématique afin de mettre en place, à l'échelle locale, des journées de sensibilisation, prévoir des aménagements ou des adaptations futurs sur la commune ou le Bassin de Thau.

Si vous souhaitez qu'une thématique ou que des axes d'améliorations soient envisagés, vous avez la possibilité de rencontrer des membres du groupe.

Pour cela contactez-nous : ccas@villeveyrac.fr

PLATE-FORME HISTOLOGE : SIGNALER LE MAL LOGEMENT

Histologe est une plateforme qui permet de signaler une situation de mal logement en quelques clics depuis un ordinateur, un portable ou une tablette. Une fois le signalement déposé, *Histologe* le transmet aux services territoriaux compétents qui peuvent le traiter depuis un espace de suivi dédié.

Avec la plateforme *Histologe*, les acteurs se coordonnent pour suivre l'avancée du dossier : les solutions sont rapidement trouvées !

Au service des habitants et des territoires pour une résolution plus rapide de la situation de mal logement

Habitants

- Un dépôt de signalement en quelques clics sans avoir à se déplacer ni à chercher le service compétent via la plateforme
- Une prise en charge plus rapide par le(s) service(s) compétent(s)
- Une visibilité accrue sur l'état d'avancement du dossier grâce à un numéro de suivi et aux échanges avec les services.

Territoires

- Une gouvernance transparente et des outils consolidés de pilotage (statistiques, cartographie ...)
- Une meilleure coordination entre acteurs en charge grâce à l'espace "Suivi"
- Réception de dossiers déjà qualifiés et filtrés
- Des habitants plus satisfaits du service public



VOUS RENCONTREZ UN
PROBLÈME DANS VOTRE
LOGEMENT ?

En quelques clics,
signalez-le sur Histologe

HISTOLOGE.BETA.GOUV.FR
votre nouveau service public en ligne !



Installation électrique

Sécurité

Plomb

Humidité

Moisissures

Insalubrité

Nuisibles

J'ai un problème

Vous rencontrez un problème
dans votre logement

Je le signale

Vous utilisez HISTOLOGE
pour signaler ce problème

HISTOLOGE

m'accompagne !

Pour trouver une solution



Denis JACQUEL
Adjoint à la Culture et au Patrimoine

LES GARRIGUES



Madame Jeanne DURAND épouse PONS née à Villeveyrac en 1920 est décédée le 19 mai 2022. Cette fille de Villeveyrac a durant 35 ans exercé le métier d'Institutrice de l'École publique. Sa carrière l'a amené à exercer de 1948 à 1954 à Villeveyrac où elle dirigea l'école maternelle. Elle nous a laissé un magnifique ouvrage de souvenirs décrivant notamment son enfance Villeveyracoise avant la deuxième guerre mondiale. Avec l'aimable autorisation de ses enfants Liliane et Jean-François nous publions régulièrement des extraits de ce magnifique livre (Quand refleurissent les souvenirs). La bibliothèque municipale en est dépositaire et nous vous engageons fortement à l'emprunter.

Modernisme, progrès, bouleversement certainement ! Mais où sont les garrigues d'antan ? Les garrigues fleuries d'asphodèles superbes, les garrigues éclatantes au printemps sous les genêts d'or, les garrigues parfumées de thym et de lavande. Le moindre petit « garrigot » donnait à profusion des touffes de menthe, de sauge, de thé sauvage. Les collines de l'Olivet, du Mas de Siau, de la Moure, offraient leurs mamelons riches des fruits des arbousiers, des aubépines, des azeroliers. Grand-mère me racontait souvent avec beaucoup d'humour les grandes balades à dos d'âne, par les sentiers étroits et escarpés de la garrigue.

Des chevauchées fantastiques. C'était à la fin de la saison estivale que l'on projetait la grande escapade. Quelques amies, quelques voisines la mijotaient, la préparaient, la mettaient sur pied. Ce n'était pas chose facile : en premier lieu, s'assurer que les maris, qui n'y étaient pas conviés, prêteraient leur monture le jour J. Et quelle monture : un âne, une ânesse, bien sûr ! Les seuls à pouvoir grimper sur les sentiers abrupts. Un peu têtues certes, ces bêtes là, mais endurcies, bon pied, bon œil, infatigables et accrocheuses.

Grand-mère disposait de son ânesse ; je me souviens de deux noms qui revenaient dans ce récit, Nannetta et Cataïna. La bête harnachée

avec soin, flanquée de son bât était préparée elle aussi pour l'aventure. Il fallait emporter le repas de midi, la bonbonne d'eau fraîche et la corbeille pour la cueillette, corbeille qui pouvait à l'occasions servir de berceau à un tout petit enfant que le cahotement régulier ne tardait pas à endormir.

Parties au petit jour, nos amies n'arrivaient dans le verger sauvage qu'après une longue marche de quatre ou cinq heures. Le temps passait très vite aux dires de grand-mère, il y avait tant à faire ! A l'aller, mamé, juchée sur son ânesse dominait la situation, les longs jupons de la belle époque faisaient largement office de culottes de cavalières bien calée sur le dos de sa monture, elle servait de guide à la petite troupe se payant même un petit trot de temps à autre en tirant légèrement sur les rênes. Ces petits intermèdes amusants étaient de courte durée. Soudain, le chemin se rétrécissait à l'extrême jusqu'à devenir un sentier ; pas d'autre solution que de mettre pied à terre sans attendre, et l'on assistait alors avec un âne un tantinet ombrageux à une de ces parties de « poussette » épique. A toi de pousser, à moi de tirer. Et hie et hue ! Ah ! Ces parties de rire lorsque la bête s'obstinait à faire du « sur place » ; ces dames étaient très patientes, aussi acharnées que leur monture. Après quelques passages difficiles

la « mare aux arbousiers » était en vue. Enfin elles découvraient cette fameuse mare aux arbousiers ! Surprises, émerveillées, récompensées, elles admiraient ; devant elles une multitude d'arbustes sauvages et généreux, prêts à donner leurs beaux fruits à tout passant courageux qui venait d'affronter l'immensité de la garrigue.





Denis JACQUEL
Adjoint à la Culture et au Patrimoine

Ils étaient bien là, les arbousiers, alignés, serrés les uns contre les autres, une forêt miniature. Alors toute crainte disparaissait. Grand-mère avouait pourtant avoir ressenti dans cette étendue déserte un petit frisson de peur ; quelqu'un aurait pu se cacher, les effrayer. Un jour, alors que ce petit frisson risquait de dégénérer en une mini-panique, ces dames s'étaient mises à chanter et l'écho répondant à leurs voix, nos intrépides promeneuses s'étaient soudain senties rassérénées. La cueillette se poursuivait jusqu'à ce que les corbeilles débordent de fruits juteux et l'on quittait à regret la mare aux Arbousiers.

« La mare aux arbousiers » ! Ce nom chantait juste à leurs oreilles tellement il était évocateur ! Heureuses, satisfaites, comblées par une journée aussi riche que fructueuse, nos amies revenaient au village à la nuit, fières de leur prouesse. Car c'était bien de prouesse qu'il s'agissait. Le lendemain, le surlendemain, les chaudrons de cuivre briqués au vinaigre de vin, au sable fin et à la « graisse de coude » étincelaient. Ils allaient prendre du service pour la confection des confitures. Encore une dure journée pour nos ménagères accomplies, parfaites, qui, devant une cheminée dévoreuse de bois sec vont sans relâche surveiller, remuer le sirop onctueux et brûlant dans le chaudron suspendu à la crémaillère. Résultat : gelée sans égale ou incomparable confiture, et toujours ce parfum suave et chaud qui emplit la maison, dévale toute la rue par la fenêtre grande ouverte, proclamant à tous et à toutes. Oui, la

balade en garrigue a bien eu lieu, elle a été fructueuse cette année encore ! Qui cèdera demain à la tentation, qui fera mieux, qui relèvera le défi ? La garrigue vous attend !

Plus courtes, moins homériques, mais très nombreuses ont été mes incursions en garrigue ; pas besoin d'aller bien loin pour constituer un herbier aux plantes méditerranéennes avec une foule d'herbes et de fleurs odorantes que je déterminais à l'aide de « La Flore » en troisième « Brevet Supérieur ». Séchées entre deux buvards, collées avec soin, étiquetées sur la planche en carton, elles avaient encore fière allure. C'est papa qui se chargeait d'écrire superbement en gothique leurs noms. Le résultat était d'un bel effet. Parmi les plus courantes, celles qui poussaient en abondance dans nos garrigues, figuraient le thym, le romarin et la lavande. Leurs réputations n'étaient plus à faire. Plantes médicinales aux multiples emplois, leurs bouquets étaient partout dans les maisons : dans les bocaliers à pharmacie (le thym et le romarin à eux deux, ne soulageaient-ils pas de nombreux bobos ?), dans les armoires entre deux piles de drap ou de mouchoirs, la lavande. Accrochés aux poutres apparentes, ces bouquets devaient éloigner les insectes ou les rongeurs.

La lavande macérée dans l'alcool de lie durant toute une année devenait une eau de toilette forte, tenace, vigoureuse. Une bonne friction à l'eau de lavande équivalait à un énergique massage ; rien de mieux pour activer la circulation du sang disait grand-mère Marie, passée pour la circons-

tance maître parfumeur. Une bonne grosse poignée de lavande dans l'eau du grand cuvier faisant office de baignoire, le tout exposé au chaud soleil de juillet pendant une grande partie de la journée et à quatre heures de l'après-midi, après une bonne sieste, votre bébé pouvait barboter avec délices dans le meilleur des bains. Revigorant, tonifiant, délassant et parfumé. Grand-mère Marguerite veillait avec un soin tout particulier à mes ablutions de quatre heures, choisissant la lavande la plus fraîche, la plus fleurie et déplaçant sans relâche le grand cuvier pour que l'eau du bain emmagasine le plus de chaleur solaire possible.

Récompensée, elle l'était par la joie qu'elle me procurait ; je me souviens encore de ces bains exceptionnels d'où je ne voulais plus sortir. Cette petite parenthèse refermée sur les bienfaits des bains parfumés à la lavande, il faut aussi ajouter que la récolte de cette plante abondante en garrigue était pour les jeunes, pour les petites bourses, source de maigres compléments, d'appoints dérisoires que beaucoup de gens ne dédaignaient pas. Quelques jours avant le 15 août et la fête locale, les touffes de lavande bleue ou violette s'épalaient à profusion sur le moindre petit coin rocailleux et lançaient des épis très fournis dans un bourdonnement incessant d'abeilles.



Les abeilles ne se trompant guère, quand elles prenaient d'assaut les touffes, c'est que la fleur était pleinement épanouie, le parfum envoi-vrant. Alors, des bandes de jeunes et de moins jeunes partaient en garrigue et la récolte commençait : les faucilles bien aiguisées avaient fort à faire et les grands draps de sac vite remplis, noués aux quatre coins, pleins à craquer, s'entassaient bientôt sur la charrette, direction le village. Et dans le village, la rue de « poil ». C'est là, dans le grand magasin de l'oncle Ranchard transformé pour quelques semaines en dépôt de lavande que se tenait le marché. Vers cinq heures du soir les carrioles se succédaient dans la rue étroite, apportant leur cargaison odorante. La petite place paraissait toute étourdie de sa soudaine animation, presque suffoquée par tant de parfum. Arrivaient aussi au marché les modestes, les sans grade, poussant des voiturettes d'enfant chargées de ballots de lavande, des brouettes portant elles aussi leurs moissons et puis tous les autres venus à pied, sac au dos, directement de la proche garrigue. Ils attendaient patiemment leur tour, l'unique romaine destinée au passage ralentissant les opérations. Mais tout ce joli monde bavardait gentiment attendant l'instant de palper quelques menues pièces de monnaie à la sortie. La lavande déchargée s'amoncélait bientôt sur des paliers à claire-voie au fond du magasin. Elle y restait jusqu'à l'arrivée du camion qui l'emporterait vers la distillerie la plus proche.

C'est déjà avec la fermentation commencée une sensation surprenante de chaleur humide qui colle à la peau, d'une odeur indéfinissable. Grand-mère Marguerite ne pouvait s'empêcher d'aller, au moins une fois, cueillir et vendre sa lavande ; c'était une tradition à respecter bien qu'elle n'ait ni trop de temps à perdre ni besoin de renflouer son porte-monnaie ; mais le pont de Roquemale est à deux pas de la maison et la lavande y pousse sur une petite garrigue bien à nous. « Tiens » me disait-elle toute fière en me présentant le montant de sa petite vente, « C'est pour toi » ! La fête est là, voilà un petit surplus pour payer quelques tours de manège ! J'ai bénéficié des années durant de ce petit surplus de « prêt ». Georges se souvient lui aussi d'une cueillette de lavande, quelques jours avant le 15 août, afin de se procurer un peu d'argent de poche. Il faut convenir qu'aller à la lavande était devenu une mode. Le bouche à oreille aidant, on tentait une sortie en garrigue à deux ou trois copains, histoire de voir si le jeu en valait la chandelle, si les cours avaient crevé le plafond comme certains le prétendaient. « Cantagal », entre Villeveyrac et Saint Pargoire est choisi : il est peut-être moins fréquenté que celui de « Veyrac », et la lavande y est prolifique. En route, avec pour toute monture une bicyclette harnachée pour la circonstance. La cueillette est un jeu d'enfant ; les deux sacs bien arrimés, bien ficelés, c'est le retour plutôt cocasse avec armes et

bagages. Tant bien que mal les garçons arrivent rue du « poil » après avoir traversé une bonne partie du village ; un temps pour décharger, un temps pour peser. Ouf ! Un temps pour encasser, un temps pour partager la maigre recette fruit du labeur collectif.

Qui a dit : « ça a eu payé, mais ça ne paie plus » ! C'est en tout cas ce que les jeunes pensent en ce jour. Peu importe. Au fond ils se sont payés une petite fantaisie et surtout, ils pourront dire à ceux qui se vanteraient un peu trop : Nous aussi nous étions à la lavande ! Toutes ces traditions se sont perdues. Plus de marché à la lavande depuis bien longtemps. Les parfums de notre enfance se sont envolés avec les ans, nous ne les retrouverons plus que dans nos souvenirs. Arôme apprécié, recherché, de la truffe, parfum de lavande suave et capiteux, doux parfum des confitures d'arbousiers. Tous volatilisés !



LE MAMMOUTH DE DURFORT, UNE DÉCOUVERTE EN PARTIE VILLEVEYRACOISE !

En 1869, deux pionniers de la Préhistoire en quête de l'ancienneté de l'homme, Paul CAZALIS DE FONDOUCE (1835-1931), Héraultais et Jules OLLIER DE MARICHARD (1824-1901), Ardéchois, offrent à la Commune Gardoise de Durfort et Saint-Martin de Sossenac située entre Cévennes et Méditerranée sa double notoriété.

Tous deux membres de la Société Scientifique et Littéraire d'Alais (Alès), ils sont dépêchés dans la localité de Durfort et Saint-Martin de Sossenac pour poursuivre les fouilles entreprises à la Grotte des Morts dont ils retirent un riche mobilier archéologique et anthropologique exposé au Musée du Colombier à Alès (Gard)...

Tandis qu'ils sont à l'approche du village, Paul CAZALIS DE FONDOUCE rapporte : « C'est le mercredi 10 novembre 1869, je me rendais en diligence à Durfort avec OLLIER DE MARICHARD. J'aperçus sur un tas de pierres un fragment de dent d'éléphant fossile, qui fut pour moi le premier indice du gisement d'ossements fossiles de Durfort ». Au terme d'un contrat signé en Octobre 1872 entre le propriétaire du gisement et le Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN) de Paris, Paul CAZALIS DE FONDOUCE, assisté de Jules OLLIER DE MARICHARD, se voit confier la direction du chantier de fouilles de 1873 à 1876 dont il précise « Le résultat de ces fouilles avait dépassé mes espérances ».

Le fossile de Mammouth méridional de Durfort, spécimen remarquable exhumé en 1873 trône dans la Galerie de Paléontologie et d'Anatomie comparée (GPAC) du MNHN depuis sa création en 1898.

Endommagé et fragilisé, ce spécimen a été l'objet en 2020, à l'initiative du MNHN, d'un chantier hors norme de restauration confié aux mains expertes de la Société Aïnu sous la supervision des conservateurs. La

campagne de financement participatif associée à cet événement a reçu l'accueil favorable du grand public. Après treize mois de travaux, le retour du Mammouth restauré dans la GPAC a été célébré en juin 2023 dans la convivialité autour d'une cuvée « Mammouth » élaborée par la Cave Coopérative des vigneron de Durfort.



En parallèle, Durfort a accueilli une équipe pluridisciplinaire de scientifiques du MNHN venue effectuer des prélèvements de terrain sur le gisement fossilifère dont les conclusions à venir renseigneront sur la datation absolue du site. À noter la découverte conjointe par les descendants des familles des découvreurs d'archives inédites dont l'exploitation fait de ce spécimen l'un des mieux documentés de la GPAC. Ces opérations, largement relayées par les médias, ont été couvertes par une équipe de France TV pour la réalisation d'un documentaire « Dans les pas du Mammouth géant » diffusé sur France 5 en Octobre 2023 dans le cadre de l'émission « Science Grand Format ».

On ne peut que saluer encore aujourd'hui l'œil averti de la génération des deux savants Paul CAZALIS DE FONDOUCE et Jules OLLIER DE MARICHARD qui ont rendu célèbre Durfort & Saint-Martin de Sossenac dont le fossile de Mammouth méridional, star du MNHN, reste à ce jour l'unique spécimen assemblé présenté en France.

Durant ces trois dernières années, la commune a vécu, à 150 ans d'intervalle, l'effervescence suscitée en 1869 par la découverte inopinée de cet emblématique fossile et a été le siège de plusieurs conférences, expositions et avant-première du documentaire...dans l'attente de la concrétisation d'un projet pédagogique et culturel piloté par la Municipalité.



Pour en savoir plus :

<https://www.mnhn.fr/fr/mammouth-de-durfort>
<https://www.beauxarts.com/produit/mammouth-de-durfort-redit-dune-restauration-colossale/>
 Le mammouth de Durfort, un géant fossile restauré (radiofrance.fr):<https://radiofrance.fr/france/inter/podcast/interception/interception-du-di-manche-25-juin-2023-1678201>

SÉANCE DU 23 JANVIER 2024

2024/001 : TRANSFERT DE COMPETENCES SUPPLEMENTAIRES EN MATIERE DE LECTURE PUBLIQUE ET D'ECOLES DE MUSIQUE ASSOCIEES

2024/002 : CONVENTION GROUPEMENT DE COMMANDES ACHATS ENERGIES

2024/003 : AUTORISATION DONNEE AU MAIRE D'ENGAGER, LIQUIDER ET MANDATER LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT-ARTICLE 1612-1 DU CGCT

2024/004 : FONDS VERTS-DEMANDE DE SUBVENTIONS

2024/005 : AUTORISATION SIGNATURE - CONVENTION FINANCIERE SAM/COMMUNE-REMBOURSEMENT FRAIS DE TRANSPORTS LIES A LA PRATIQUE DE L'ENSEIGNEMENT DE LA NATATION SCOLAIRE. ANNEE SCOLAIRE 2023/2024

2024/006 : DÉCISION DU MAIRE RELATIVE À LA CONCESSIION DE CASE DE COLOMBARIUM 2 PLACES – CIMETIÈRE DE VILLEVEYRAC

2024/007 : DÉCISION DU MAIRE RELATIVE À LA CONCESSIION D'UN TERRAIN DANS LE CIMETIÈRE COMMUNAL DE VILLEVEYRAC (M. ET MME JOBERT)

SÉANCE DU 5 MARS 2024

2024/008 : PROTOCOLE ACCORD TRANSACTIONNEL AFFAIRE BARALE

2024/009 : DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE – ECOLE ELEMENTAIRE

2024/010 : DEMANDE DE SUBVENTION – ECOLE RUGBY VIGNES DE THAU MÉDITERRANÉE -

2024/011 : DEMANDE DE SUBVENTION – MAS TROQUET

2024/012 : LOI D'ACCELERATION DES ENERGIES RENOUVELABLES

2024/013 : RAPPORT SUR LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2024 (ROB)

2024/014 : AUTORISATION SIGNATURE - CONVENTION CENTRE DE RESSOURCES MO-LIERE

SÉANCE DU 4 AVRIL 2024

2024/015 : AUTORISATION SIGNATURE – CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE - THAU INFO

2024/016 : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DU COMPTE DE GESTION 2023

2024/017 : AFFECTATION DES RESULTATS 2023

2024/018 : VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2024

2024/019 : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024

2024/020 : LOI D'ACCELERATION DES ENERGIES RENOUVELABLES

2024/021 : DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR PROJET PEDAGOGIQUE – ECOLE ELEMENTAIRE

2024/022 : ACQUISITION/VENTE SCI LOANE - PROJET PARKING BALLOUSIEYRE

2024/023 : DÉCISION MODIFICATIVE DM N°1 DU MAIRE RELATIVE AU VIREMENT DE CRÉDITS ENTRE CHAPITRES

2024/024 : DÉCISION DU MAIRE RELATIVE À LA CONCESSIION D'UN TERRAIN DANS LE CIMETIÈRE COMMUNAL DE VILLEVEYRAC (MME BRINGER MARIE-CLAIRE)

2024/025 : DÉCISION DU MAIRE RELATIVE À LA CONCESSIION D'UN TERRAIN DANS LE CIMETIÈRE COMMUNAL DE VILLEVEYRAC (MME ROBERT FERNANDE)

SÉANCE DU 8 JUILLET 2024

2024/026 : CONVENTION AUTORISATION PASSAGE « PR BALADE DES GUEULES ROUGES »

2024/027 : ACQUISITION MINIBUS A SODICAPEI»

2024/028 : SUBVENTION PALAIOS - FOUILLES ARCHEOLOGIQUES 2024

2024/029 : MANDAT AU CDG, PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE

2024/030 : SUBVENTION REHABILITATION IMMEUBLE DIT 89

2024/031 : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'HERAULT ET SETE AGGLOPOLE MEDITERRANEE - MARCHÉ DES PRODUCTEURS

2024/032 : PROJET DE CONVENTION OPERATIONNELLE CARENCE « ARRETE DE CARENCE 2023-2025 »

2024/033 : SIGNATURE CONVENTION RELATIVE À L'HEBERGEMENT DES GENDARMES

2024/034 : CONVENTION ENT « ENVIRONNEMENT NUMERIQUE TERRITORIAL »

2024/035 : DENOMINATION GROUPE SCOLAIRE ET LOCAL DE LA MAISON DE LA CHASSE

Vous avez une question, une requête, un projet, le Maire et les adjoints sont là pour vous rencontrer.

Vous pouvez prendre rendez-vous en appelant au 04.67.78.06.34 ou par mail mairie@villeveyrac.fr

- > Affaires générales : **Christophe MORGO**, Maire.
 - > Finances, affaires fiscales et personnel : **Fabien GUIRAO**, 1er adjoint.
 - > Enseignement et jeunesse : **Stéphanie PEYSSON**, 2ème adjointe.
 - > Travaux, urbanisme, personnel du service technique : **Alain RUBIO**, 3ème adjoint.
 - > Affaires sociales et solidarité: **Sandra GRANIER**, 4ème adjointe.
 - > Associations : **Jacques DE LA TORRE**, 5ème adjoint
 - > Agriculture et environnement : **Céline MICHELON**, 6ème adjointe.
 - > Culture et patrimoine : **Denis JACQUEL**, 7ème adjoint
 - > Sécurité et police municipale : **Dominique GRANDSIRE**, 8ème adjoint
 - > Festivités et location des salles communales : **Chantal MOUNERON**, élue déléguée.
 - > Communication, mise à jour des supports d'informations, du bulletin d'informations municipal, relations avec les organismes extérieurs et du dialogue avec les habitants : **Valérie IMBERT** élue déléguée.
 - > Restauration scolaire, ALSH (accueil loisirs sans hébergement) et espace jeunes: **Béatrice SERRE**, élue déléguée
 - > Embellissement de la commune et du cadre de vie, plans et projets d'aménagement des espaces publics, parcs et jardins et du mobilier urbain : **Stéphane PUECH**, élu délégué.
 - > Réserve communale de sécurité civile et Comité communal des feux de forêts : **Valérie IMBERT**, élue déléguée.

ÉTAT-CIVIL



MARIAGES



Madame Sarah PEREZ et Monsieur François FEMENIA le 13/04/2024
 Madame Gaëlle COMMANDRE et Monsieur Yoann GARCIA le 20/04/2024
 Madame Marine GRECO et Monsieur Kevin VELOSO ESPERANÇO le 04/05/2024
 Madame Laetitia VIGNES et Monsieur Raphaël HOUSSET le 18/05/2024

Madame TELLIERE Claire et Monsieur David DELL'OVA le 08/06/2024
 Madame Marilyne BARBIER et Monsieur Stéphane AZAÏS le 15/06/2024
 Madame Neïla ARRADA et Monsieur Alexi LIÉNARD le 22/06/2024

Madame Célia BRES et Monsieur Pierre ESTEVE le 01/06/2024



NAISSANCES

VUILLAUME Mattia né le 18/01/2024
 MEDAN Céleste née le 28/01/2024
 DEYE PERSEGOL Cassie née le 07/02/2024
 LYSETTE Louis né le 06/03/2024
 ROUVIER PEGORADO Olivia née le 13/03/2024
 SANSONE Marlon né le 15/03/2024
 RAYNAL POULAIN Paul né le 17/04/2024
 ENFEDAQUE Antoine né le 25/04/2024

PY Maëline née le 4/05/2024
 HERVÉ Délina née le 8/05/2024
 ALBERT Lyam né le 21/05/2024
 CHAPAPRIA Éléa née le 22/05/2024
 LAZARO HOMBOURGER Céleste née le 14/06/2024
 MARCHAL Naé né le 18/06/2024
 BARBIER Aaron né le 18/06/2024
 DAVID LADEVEZE Léandro né le 25/06/2024

DÉCÈS

Monsieur Alain MORAND le 01/01/2024
 Madame Bernadette BARRAU le 07/01/2024
 Madame Antonia PUCHES le 30/01/2024
 Monsieur Michel AUBRESPY le 18/01/2024
 Monsieur Guy SINÈGRE le 04/02/2024
 Madame Monique PANSARD le 07/02/2024
 Madame Andrée PISANO le 13/02/2024
 Monsieur Stéphane FAGES le 13/02/2024
 Madame Janine IMBERT le 20/02/2024
 Madame Marie BALDY le 21/02/2024
 Monsieur Jesus MINARRO le 22/02/2024
 Monsieur Jean DE SIVESTRI le 27/02/2024

Monsieur Bernard GRANIER le 31/03/2024
 Monsieur Christian BRUN le 07/04/2024
 Madame Raymonde DURAND le 20/04/2024
 Monsieur Jean-Charles LOPEZ le 25/04/2024
 Monsieur Philippe DEMORTIERE le 30/04/2024
 Monsieur André FICHOU le 01/05/2024
 Madame Gisèle COQUEL le 25/05/2024
 Monsieur Manuel TRENZA le 10/06/2024
 Monsieur Yvon CHIFFRE le 13/06/2024
 Monsieur Bernard MORINEAU le 16/06/2024
 Monsieur René TURCAS le 27/06/2024



ENTRÉE GRATUITE

14 / 15
JUIN
2024

salon-agri-med.fr

SALON
DES AGRICULTURES
MÉDITERRANÉENNES

VILLEVEYRAC

DOSSIER SPECIAL

ENVIRONNEMENT
AGRICULTURE

Page 24